

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 215

MONTRÉAL, LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

La mort à l'arrivée

L'ironie est considérable, presque monstrueuse. La sprinteuse américaine Florence Griffith Joyner est morte le jour même où Ben Johnson se voyait refuser une réhabilitation par un tribunal de l'Ontario et au début d'une semaine qui marque le 10^e anniversaire des Jeux olympiques de Séoul, moment de son triomphe ultime et de la chute dans la disgrâce de l'autre.

FloJo, comme on l'appelait, est décédée lundi d'une «apparente» crise cardiaque. A 38 ans, un âge absurde pour mourir pour quiconque, mais surtout pour une athlète de pointe qui devrait respirer la santé. Aussi absurde, ne peut-on s'empêcher de penser, qu'avaient été ahurissantes son ascension et sa transformation peu avant Séoul, les tenues flamboyantes et les ongles de six pouces parvenant mal à faire oublier les petites moustaches, la voix grave et une machine mille fois trop bien huilée pour être vraie.

FloJo a toujours nié prendre des stéroïdes et n'a jamais échoué un test antidopage, ce qui ne prouve rien, ni le contraire d'ailleurs. Mais ses performances d'il y a 10 ans, alors qu'elle avait abaissé quatre fois coup sur coup la marque mondiale, établi le record du 100 mètres en 10 s 49 (de tout temps, aucune autre femme n'a présenté un chrono sous les 10 s 60) et celui du 200 mètres en 21 s 34 (Marion Jones, auteure d'un parcours de 21 s 62 à Johannesburg il y a deux semaines, est la seule autre à avoir fait moins de 21 s 70), ajoutées à son retrait suspect de la compétition à compter de 1989, ont placé un éternel point d'interrogation au-dessus de sa tête.



Jean Dion

«Quand je me suis alignée au départ du 100 mètres à ses côtés, j'ai eu envie de rentrer tout de suite chez moi, sans même courir, devant cette transformation effrayante», avait dit à son sujet, en 1988, la coureuse française Laurence Bily.

Comme dans une mauvaise publicité de produits amaigrissants inversée, il suffit en effet de voir des photos «avant» et «après» pour constater l'ampleur de la métamorphose. Et si on peut attribuer à une coïncidence le fait que les noms de Griffith Joyner et Johnson aient jamais été mêlés, il reste que leurs destins se seront croisés de façon étrange.

L'histoire est archi-connu. C'était il y a 10 ans demain: le 24 septembre 1988, Ben Johnson, un ex-maigrichon devenu réplique de Monsieur Univers, remporte le 100 mètres de Séoul en 9 s 79, battant ainsi son propre record du monde. Quelques heures plus tard, pincé au stanozolol, l'un des stéroïdes les plus puissants qui soient, on lui enlève sa médaille d'or, ses records, son honneur, tout.

L'affaire aura ses répercussions au Canada avec la tenue de la commission Dubin, qui met au jour des pratiques répandues, mais aussi dans le reste du monde, le Comité international olympique prenant prétexte du scandale Johnson pour imposer des contrôles inopinés aux athlètes d'élite. Comme par hasard, FloJo disparaît de la scène quelques mois plus tard. Certains prétendent même qu'on l'a volontairement «lâchée passer» à Séoul, le CIO tenant à tout prix à éviter que les Jeux ne deviennent la risée du monde avec la disqualification pour tricherie des deux gagnants de leur discipline phare, le sprint. Autre hypothèse: elle a simplement profité de l'avancement de la «science» dans son pays, les Américains maîtrisant beaucoup mieux l'art du camouflage du dopage que les Canadiens.

Johnson, d'ailleurs, a de nouveau été pris le pipi dans le sac lors d'une rencontre d'athlétisme à Montréal, en 1993. Suspendu à vie par la Fédération internationale d'athlétisme, il a contesté la sanction, mais la Cour d'appel de l'Ontario l'a débouté pour une deuxième fois lundi.

Les derniers mois ont été fertiles en remous sur le front de la drogue, et on ne parle plus seulement des nageuses chinoises ou des haltérophiles bulgares. Le Tour de France a été éclaboussé à la limite du tolérable. De vastes soupçons secouent le football italien. Même le baseball, avec l'histoire d'androstenedione de Mark McGwire, a perdu un peu plus de son innocence proverbiale. Et voici que, à quelques mois d'un sommet mondial sur le dopage organisé par le CIO, l'innommable survient.

Ce n'est pas le premier décès troublant, et ce ne sera pas le dernier. Mais l'envergure du personnage relance la polémique sur la maladie, voire la folie, du sport d'élite et sur la victoire nécessaire à en être obscur, avec l'éternelle question à la clé: en tirera-t-on les leçons qui s'imposent?

Rien n'est moins sûr. Bob Goldman, président de la National Academy of Sports Medicine, de Chicago, fait enquête sur le sujet depuis une quinzaine d'années. Récemment, il a sondé les athlètes américains de calibre olympique. A la question: «Si on vous offrait une substance illégale qui vous assurerait de gagner et de ne jamais vous faire prendre, en consommerez-vous?», 195 des 198 sportifs interrogés ont répondu oui.

Il y a pire. Lorsque Goldman a demandé aux athlètes: «Prendriez-vous une substance illégale qui vous permettrait de remporter toutes les compétitions pendant cinq ans et vous tuerait ensuite?», la majorité a répondu par l'affirmative.

Voilà pour les bons sentiments. Plus haut, plus vite, plus fort, dût-il, au delà du fil d'arrivée, y avoir la mort.

ÉCONOMIE

Lotus adopte l'outil de traduction d'Alis, page B 2



POLITIQUE

APEC: Chrétien blâme son personnel, page A 6



ÉCONOMIE

La chronique de Gérard Bérubé: l'avenir des Expos, page B 4

V.I.P.: la Ville entend réclamer plus de 1,2 million aux cols blancs

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal entend réclamer du syndicat des cols blancs, par-delà les trois jours de grève illégale de la semaine dernière, toutes les pertes financières provoquées par le scandale des vignettes V.I.P. Jusqu'à présent, la facture pourrait s'élever à quelque 1,2 million.

L'administration montréalaise entend se prévaloir de son droit, en vertu de la convention collective des préposés au stationnement, de déposer un grief pour se faire rembourser les préjudices subis. La Ville a trois mois pour

réagir; la moindre perte sera comptabilisée. Et plus la situation chaotique quant à l'émission de contraventions se prolonge, plus le manque à gagner de la Ville prend de l'ampleur.

«Quand on fait une gaffe à la Ville, le syndicat calcule la facture à la cent près. Et quand il s'agit de l'argent des citoyens, il faudrait passer l'éponge? Il n'en est pas question», a tranché le chef négociateur à la Ville, Michel Gohier.

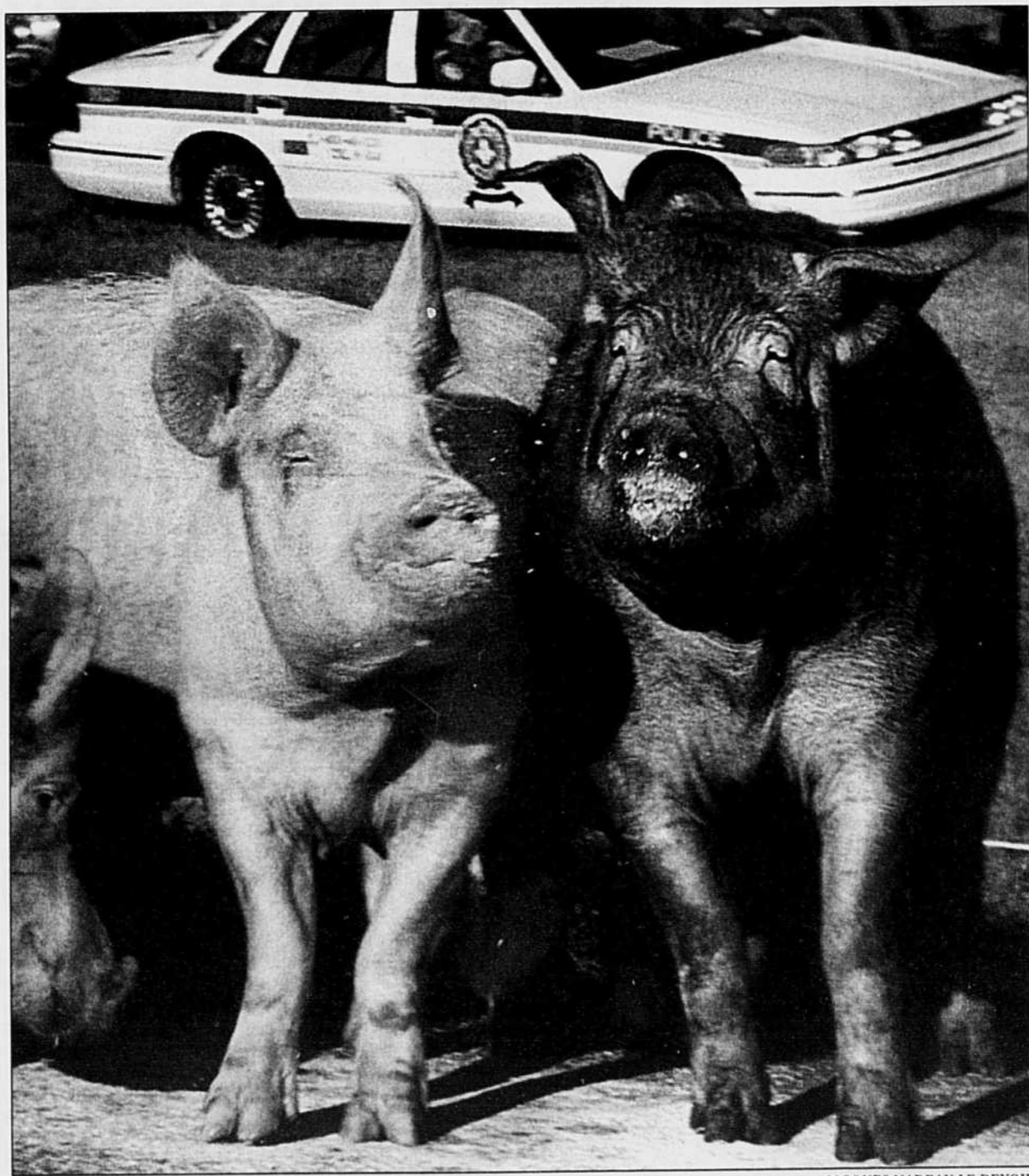
La semaine précédant l'éclatement dans les médias de la vente illicite de vignettes V.I.P. permettant aux détenteurs de se mettre à l'abri des contraventions pour stationnement illégal, Montréal a émis 27 910 constats d'infraction

et a empêché 1,185 million. Entre les 4 et 12 septembre, le nombre de contraventions a chuté, atteignant 17 190. Les recettes ont suivi la même pente, s'abaissant à 742 650 \$. La dégringolade s'est poursuivie la semaine dernière avec 10 308 contraventions émises pour un total de 431 400 \$. Avec ces chiffres partiels, la facture au syndicat pourrait donc atteindre 1,2 million.

Rien ne laisse croire que la situation pourrait s'améliorer financièrement pour Montréal. Dimanche dernier, la Ville a signifié par huissier à 75 préposés au stationnement

VOIR PAGE A 10: V.I.P.

La corrida



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DE GRÉ ou de force, les 150 truies ont cédé leur place aux voitures sur l'autoroute Jean-Lesage, hier midi. Les producteurs de porc ont emporté leurs tentes, leurs remorques... mais ont laissé aux policiers de la Sûreté du Québec le soin — ou la corvée — de s'occuper des cochons. Les bêtes roses ont ainsi donné du fil à retordre aux agents... À lire en page A 2.

Les élections allemandes

Les «chaussettes rouges» Les anciens communistes de l'Est pourraient jouer un rôle déterminant lors du prochain scrutin

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BERLIN

Premier d'une série de quatre articles

Ils portent de longues robes noires et se cachent sous de grandes capotes. Sur la place publique de la petite église du quartier de Baumschulenweg, une banlieue ouvrière de Berlin, se déroule un étrange procès d'inquisition. Une demi-douzaine de moines montrent du doigt un homme en noir qu'ils veulent au bûcher dans un décor de théâtre dont les flammes montent vers le ciel. En cet après-midi ensoleillé, les passants étonnés n'en croient pas leurs yeux.

«Il y a des coins d'Allemagne, la Bavière par exemple, où l'on me prend vraiment pour une sorcière», dit Lothar Bisky, président du PDS, héritier de l'ancien parti communiste d'Allemagne de l'Est, le Parti socialiste unifié (SED).

Pourtant, lorsqu'il sort de son Audi de modèle récent, Lothar Bisky, vêtu d'un coquet veston de suède noir, n'a pas vraiment le profil d'un ancien communiste. Plutôt celui d'un élégant quinquagénaire. C'est pourtant du soutien que recevra cet homme que pourrait

dépendre le résultat de l'élection allemande de dimanche prochain.

Alors que les chrétiens démocrates de la CDU-CSU du président sortant Helmut Kohl (avec 37,5 % des voix) talonnent les sociaux-démocrates du SPD de Gerhard Schröder (à 39,5 %), chaque vote en direction des petits partis d'opposition pèse de tout son poids. Dans l'ancienne RDA, un Allemand sur cinq opte pour ceux que leurs ennemis ont baptisés les «chaussettes rouges». En guise de plaisanterie, le PDS vend d'ailleurs de petits macarons à cette effigie.

Paradoxalement, le succès des anciens communistes, qui pourraient atteindre les 5 % leur permettant d'entrer au Parlement, favoriserait la réélection de Helmut Kohl. Les sociaux-démocrates (SPD) refusant toujours toute coalition avec eux.

Pourtant, affirme Lothar Bisky, «notre parti, qui refuse d'ailleurs l'étiquette communiste, n'a plus grand-chose à voir avec les communistes d'hier. Il y a chez nous des marxistes, bien sûr, mais aussi des féministes, des pacifistes et même

Remaniement ministériel à Québec

Entre valse et balai Le ministre Rochon devrait rester en selle

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard annoncera aujourd'hui à 18h à Québec un remaniement de son conseil des ministres où tout indique que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, gardera son siège. Hier soir à Québec, la machine à rumeurs s'est emballée, évoquant tour à tour la valse lente d'un petit jeu de chaise musicale ou un grand coup de balai emportant tout sauf trois ministres, Bernard Landry, Jacques Léonard et Paul Bégin, sur son passage.

Le ministre Rochon pourrait fort bien s'en tirer puisque le premier ministre Bouchard chercherait à éviter le désaveu de la plus importante réforme entreprise par son gouvernement. En outre, le risque de dérapage est bien réel pour l'éventuel successeur du ministre de la Santé à quelques mois des élections. On ne pense pas, au PQ, que M. Rochon soit à nouveau candidat dans Charlesbourg.

Le ministre était hier en visite dans la région de Chibougamau et les membres de son cabinet continuaient leur travail comme si de rien n'était. Personne ne semblait au courant du sort réservé à celui que les dernières rumeurs remplaçaient par l'image, plus rassurante aux yeux de la population disent certains, de Pauline Marois au volant du ministère le plus coûteux du gouvernement.

Dans un tel cas, la députée de Taillon serait probablement remplacée par son collègue des Transports, Jacques Brassard. Cet ancien enseignant a travaillé avec Mme Marois à la résolution du dossier des commissions scolaires linguistiques en tenant tête au gouvernement fédéral et au ministre Stéphane Dion.

Le scénario d'un changement d'image du cabinet Bouchard à l'approche des élections et d'un avant-goût d'un prochain gouvernement péquiste implique par ailleurs que des superministres comme Bernard Landry et Guy Chevrette perdent quelques-unes de leurs responsabilités.

Dans le premier cas, il s'agirait de délester de leur épi-



Jean Rochon

VOIR PAGE A 10: REMANIEMENT

La méthadone ou la mort

Le Devoir poursuit sa série sur l'héroïne en s'intéressant à la méthadone, substance antagoniste de l'héroïne qui permet d'arracher les héroïnomanes à la fatalité. Dans un monde idéal, ce médicament serait facilement accessible. Mais en réalité, la méthadone est rarissime.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

C'est connu, l'héroïnomanie n'a aucune notion du temps. Son horloge biologique est réglée à 15 secondes et à environ dix heures. Quinze secondes, c'est le temps qu'il faut pour ressentir les effets oniriques de l'héroïne après avoir enfoncé à fond la seringue. Dix heures, c'est le sursis maximal que l'héro accorde à son accro avant qu'il ne ressente le manque. Alors, quand un héroïnomanie décide de se faire soigner, la notion du temps lui est cruellement rappelée par l'attente... L'attente désespérante pour de la méthadone.

Guy Lévesque, 43 ans, en sait quelque chose. Marié, père de deux enfants, il fut héroïnomanie pendant près de 20 ans. Vente de drogue, vol, mensonge, quatre ans d'abstinence après un sevrage à froid, rechute, désespoir, invitation au suicide: deux décennies de vie en montagnes russes.

Et puis un jour Guy décide de se faire traiter à la méthadone. Pour lui, c'était la méthadone ou la mort. L'attente est de deux ans. «On parle d'une attente de deux ans, insis-

VOIR PAGE A 10: MÉTHADONE

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 15 Min: 4

Québec
Ciel variable.
Max: 12 Min: 2

Détails, page B 8

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 6
Avis publics B 6 Les sports B 7
Culture B 8 Montréal A 3
Économie B 2 Mots croisés B 5
Éditorial A 8 Politique A 5
Horizons B 1 Télévision B 9

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 10: ALLEMAGNE



5

• LES ACTUALITÉS •

Pressions d'Alliance Québec

Eaton révisé sa politique d'affichage

Toronto (PC) — L'affichage commercial en anglais pourrait bien faire un retour en force au magasin Eaton du centre-ville de Montréal à la suite des pressions d'Alliance Québec.

Le 9 septembre dernier, le président du lobby anglophone, William Johnson, a menacé d'organiser un boycottage national des banques et grands magasins dont les succursales québécoises refuseraient de donner plus de place à l'anglais dans l'affichage d'ici le 23 septembre.

En dépit de ce qu'elle avait laissé entendre il y a deux semaines, la direction d'Eaton a indiqué hier qu'elle «procédait à une révision de la politique de la compagnie en matière d'affichage commercial dans son magasin du centre-ville de Montréal, où les directions, les règlements, les consignes de sécurité et d'autres affiches non commerciales sont déjà rédigés dans les deux langues».

Dans les faits, l'usage de l'anglais dans l'affichage commercial à Montréal n'est pas nouveau chez Eaton puisqu'il est déjà en vigueur dans ses magasins du centre Rockland et de Pointe-Claire, qui comp-

tent une forte clientèle anglophone.

Dans les deux cas, la compagnie se conforme cependant aux lois linguistiques stipulant la prévalence du français.

La prudence qui avait valu à Eaton les louanges du Mouvement souverainiste du Québec semble donc avoir cédé le pas à l'inquiétude.

«Nous sommes un détaillant de mode et nous ne désirons pas susciter de controverse politique ni froisser des membres des collectivités que nous desservons, a fait savoir par voie de communiqué le président et chef de la direction, George Kosich. Le rôle d'Eaton est de servir tous ses clients de manière efficace. De fait, notre magasin du centre-ville de Montréal dessert un grand nombre de clients anglophones et notre politique future doit en tenir compte.»

«Nous allons donc poursuivre nos consultations auprès de nos clients, de la direction du magasin et de nos collègues du secteur pour déterminer ce que nous ferons dans les circonstances.»

Hormis Eaton, aucun établissement ciblé par William Johnson n'a jusqu'ici laissé entendre qu'il répondrait à ses demandes.

Les commissions scolaires ont faim

Les commissions scolaires veulent enlever la gestion des sports, des loisirs et de la culture aux municipalités

Les commissions scolaires réclament une refonte totale du système de taxation scolaire. Elles réclament le pouvoir de hausser les taxes. Elles veulent aussi que leur soient transférées les activités sportives et culturelles présentement sous contrôle municipal.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La fiscalité scolaire ne fonctionne plus. Il faut la revoir dans son ensemble, fait valoir la Commission scolaire de Montréal (CSDM) en réclamant au passage un «traitement particulier pour Montréal».

Dans le mémoire qu'elle déposera sous peu devant la Commission nationale sur la fiscalité locale, qui s'ouvre aujourd'hui à Québec, la CSDM rappelle que «le mécanisme fiscal a atteint ses limites et s'est essouffé».

Ces critiques sont largement partagées par l'ensemble des commissions scolaires dont l'organisme provincial réclame le pouvoir de hausser les taxes scolaires, mesure qui passe par l'abolition du plafond de l'impôt foncier.

À la CSDM, on fait preuve de prudence sur ce point car on estime que

les Montréalais sont non seulement suffisamment taxés mais victimes d'une injustice qui les prive bon an mal an de quelque 41 millions.

Cela est dû en grande partie au fait que le même immeuble n'est pas évalué de la même manière selon qu'il se trouve à Montréal ou ailleurs. Pour le même immeuble, les Montréalais paient davantage de taxes même s'ils n'ont pas atteint le plafond de 35 ¢ par 100 \$ d'évaluation. À l'opposé, la majorité des commissions scolaires ont atteint ce plafond et ne peuvent aller chercher les recettes fiscales auxquelles elles ont droit.

Ce manque à gagner est compensé par le gouvernement du Québec à même le budget prévu pour l'éducation. Ce qui fait dire à la CSDM que «la péréquation actuelle crée un système injuste pour Montréal».

La taxe scolaire représente en principe près de 1,5 milliard. Mais

les administrations scolaires ne vont chercher qu'un peu plus de un milliard.

«Nous tenons à ce que soit corrigé l'effet pervers du système actuel qui amène les Montréalais à subventionner les autres commissions scolaires», souligne le mémoire de la CSDM, tout en ne se disant pas opposé à une forme de péréquation.

La Fédération des commissions scolaires du Québec soutient elle aussi dans son mémoire qu'elle favorise la péréquation pour éviter des disparités trop grandes entre les régions. Il reste que le mémoire provincial, tout comme celui de la CSDM, exige que l'autonomie plus grande promise aux écoles et aux commissions scolaires se traduise en cents et en dollars.

À Montréal, la CSDM propose ainsi de mettre sur pied un fonds de solidarité pour les enfants parce qu'«il faut se donner les moyens d'aller chercher des sommes additionnelles [...] Les sources additionnelles sont plus ou moins épuisées».

Les audiences qui s'ouvrent aujourd'hui seront vraisemblablement le théâtre d'une véritable bataille entre les municipalités et les com-

missions scolaires: non seulement ces dernières prient-elles le gouvernement de ne transférer aucun pouvoir additionnel vers les municipalités mais elles demandent plutôt que le transfert s'effectue dans l'autre sens.

Ainsi, la CSDM recommande que les sports, les loisirs, la culture, enfin toutes les activités liées au développement communautaire et social, leur soient confiés.

Même chanson au niveau provincial: la Fédération des commissions scolaires souhaite pouvoir «récupérer les activités connexes à son champ d'intervention».

«L'absence de volonté de la majorité des municipalités et les efforts timides de certaines d'entre elles pour rationaliser leur gestion ne se corrigeront pas en assumant des responsabilités présentement gérées de façon adéquate par les commissions scolaires», font valoir ces dernières.

En fait, les commissions scolaires seraient même disposées à percevoir la taxe municipale des municipalités de leur région tellement elles sont bien organisées, disent-elles.



La perfection déjà dans le boîtier.

Les horlogers suisses guidés par un souci de perfection exécutent au moins 150 étapes délicates pour sculpter la Rolex Oyster dans un bloc de métal. Le résultat est un «coffre-fort» miniature virtuellement inviolable dont l'étanchéité est garantie jusqu'à une profondeur d'au moins 100 mètres. Il n'est donc pas surprenant que la Rolex Oyster soit reconnue depuis 1926 comme la montre-bracelet la plus étanche au monde.



OYSTER PERPETUAL DATE

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

Les producteurs de porc quittent l'autoroute 20

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Notre-Dame-du-Bon-Conseil — Les producteurs de porc qui bloquaient partiellement l'autoroute 20 depuis vendredi matin ont été contraints de démonter leur porcherie à ciel ouvert, hier à 9h, devant l'intervention imminente de la Sûreté du Québec.

Voyant les agents casqués de la Sûreté du Québec qui s'avançaient, les producteurs ont d'abord effectué un «sit-in» pacifique.

Puis le président de la Fédération des producteurs de porc, Clément Pouliot, a demandé à ses membres de quitter paisiblement les lieux, ayant reçu l'assurance que des négociations auraient cours avec des représentants gouvernementaux concernant l'épineux dossier de l'assurance-stabilisation.

L'autoroute Jean-Lesage, la 20, en direction est, a donc été rouverte à la circulation dès midi, d'abord une seule voie, puis en totalité, lorsque le tout a été nettoyé.

Le départ des 300 producteurs de porc a donné lieu à une scène carrément irréaliste, lorsqu'une soixantaine d'agents de la SQ ont dû encadrer des employés d'une firme de transport qui, panneau de bois ou de plastique en main, dirigeaient les porcs vers la rampe montant jusqu'à l'immense camion.

La scène ressemblait à une véritable corrida, son aspect violent en moins. Les producteurs de porc ont été tenus à l'écart, de l'autre côté de la clôture, et ils applaudissaient chaque fois qu'un porc réussissait à filer entre les jambes d'un agent de la SQ ou d'un employé

de la compagnie de transport. Des truies de 500 livres fonçaient sur des agents de la SQ, qui s'esquivaient à la dernière minute. Des employés devaient pourchasser les truies sur l'autoroute et corriger leur trajectoire vers la rampe du camion.

La dernière truie est montée à bord du camion à 11h35. Quelques minutes plus tard, lorsque le foin, les toilettes portatives et les barbecues

ont été emportés, l'autoroute a pu être rouverte à la circulation.

Les producteurs ont quitté les lieux, mais l'amertume demeurait. «On n'a rien gagné», disaient plusieurs d'entre eux, sceptiques devant le résultat à venir d'une négociation avec le gouvernement.

C'est en pleurant que M. Pouliot s'est adressé aux journalistes, en matinée. Il expliquait avoir tenté de rete-

nir ses membres, ces derniers mois, mais ceux-ci, excédés et en grave difficulté financière, n'en pouvaient plus.

Depuis le début, le gouvernement Bouchard a exigé que les producteurs cessent de bloquer l'autoroute avant d'amorcer la négociation.

Les producteurs réclament que la dernière compression de 9,50 \$ par porc au régime d'assurance-stabilisation soit abrogée.

Un siège qui rapporte quelques gains

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Malgré le fait qu'ils aient dû lever leur siège de l'autoroute 20 sans avoir obtenu exactement ce qu'ils réclamaient, les producteurs pensent avoir gagné sur quelques points, notamment en ayant sensibilisé la population à leur situation difficile et en obtenant l'appui du chef du Parti libéral, Jean Charest.

Le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Clément Pouliot, devait rencontrer hier soir le chef de cabinet du premier ministre Lucien Bouchard, Hubert Thibault, pour entreprendre des négociations. M. Pouliot a exigé de discuter avec le bureau du premier ministre, alléguant que «ses membres seraient déçus s'il négociait avec [le ministre de l'Agriculture] Guy Julien».

Le chef libéral était aux côtés des représentants de la Fédération des producteurs de porcs et de l'Union des producteurs agricoles du Québec lors d'une conférence de presse en fin de journée. Il a précisé que son parti s'intéresse depuis longtemps au sort des producteurs et qu'une rencontre — qui devait avoir lieu vendredi

dernier — avait été planifiée depuis plusieurs mois. «Ce que nous avons aujourd'hui comme situation, c'est l'équivalent de Lucien Bouchard, courtier d'assurances, qui appelle son client en plein milieu de l'inondation pour lui annoncer qu'il annule sa police», a déclaré Jean Charest. Le gouvernement, a-t-il rappelé, a encouragé les producteurs à investir pour accroître la production. «Après avoir formulé cette requête, aujourd'hui, la Fédération vit une situation de crise que le gouvernement refuse de reconnaître.»

Sans endosser le moyen — illégal — que les producteurs ont pris pour obtenir réparation, Jean Charest s'est toutefois dit prêt à défendre «avec beaucoup d'ardeur» la «cause juste» pour laquelle se battent les producteurs.

Le vice-président de l'Union des producteurs agricoles, Christian Lacasse, s'est dit «heureux de pouvoir compter sur l'appui de taille du chef du Parti libéral». Il a sommé le gouvernement de régler au plus tôt la question de l'assurance-stabilisation, sinon c'est toute l'industrie agricole qui pourrait se rebeller en entreprenant «des moyens de pression structurés et imaginés». «Croyez-nous, a conclu M. Lacasse, nous sommes des gens de parole.»

100000000 \$

CE SOIR

ÇA CHANGE PAS LE MONDE. SAUF QUE...

LE DEVOIR

MONTREAL

Rive sud

Négociations ardues pour un train attendu

Les négociations s'annoncent longues et difficiles entre l'Agence métropolitaine de transports (AMT) et le Canadien National (CN) avant que le projet d'un train de banlieue sur la rive sud n'ait des chances de se concrétiser. Pourtant, les passagers d'un tel train n'attendent que le sifflet du départ pour s'embarquer.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Les négociations sont ardues entre l'Agence métropolitaine de transports (AMT) et le Canadien National (CN) concernant le rétablissement d'une ligne de train de banlieue entre Mont-Saint-Hilaire et Montréal. Le principal point de désaccord entre les parties porte sur ce qui constituerait un juste coût d'utilisation du tronçon de voie ferrée. Attendue avec impatience sur la rive sud, cette ligne ne tarderait pas à fonctionner à capacité, révèle une étude de marché rendue publique hier, en transportant quotidiennement autour de 12 400 passagers.

A l'AMT, on reproche à la compagnie ferroviaire de demander beaucoup trop cher pour permettre le passage de trains de banlieue sur un tronçon de sa ligne principale. On se désole qu'elle ne se montre pas plus sensible à un projet qui servirait l'intérêt public. «Depuis que le CN a été privatisé, disait hier le directeur du développement des trains de banlieue à l'AMT, Paul Dorval, on dirait qu'ils ne pensent plus qu'à faire le maximum de profits.» Le CN, de son côté, rétorque que le prix demandé correspond aux coûts réels de fonctionnement et qu'il se compare avantageusement aux prix exigés dans de pareilles circonstances par son concurrent, le Canadien Pacifique (CP), notamment pour la ligne de train de banlieue Rigaud-Montréal. «La proposition nous apparaît juste et honnête», a résumé la porte-parole Louise Filion.

Selon l'AMT, le CN exigerait présentement un coût d'utilisation équivalent à 50 ¢ par passager par kilomètre, alors que le CP ne demanderait que 35 ¢ pour la ligne Rigaud-Montréal.



ARCHIVES LE DEVOIR

Une étude montre qu'un train de banlieue sur la rive sud transporterait 12 400 personnes par jour.

Annouçant le début d'une période de négociation intensive de quatre semaines avec le CN, la présidente de l'AMT, Florence Junca-Adenot, a dit avoir bon espoir d'en arriver à une entente assez tôt pour permettre l'ouverture du nouveau service au moment de la prochaine rentrée, en septembre 1999.

Une fois l'entente signée avec le CN, l'AMT devra se tourner vers les municipalités directement concernées pour s'assurer leur appui notamment financier au projet. Elle devra également retaper les wagons destinés aux transports des passagers et procéder à l'aménagement des gares et parcs de stationnement nécessaires.

Un train attendu

Selon une étude de marché commandée par l'AMT et rendue publique hier, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'environ 12 400 passagers empruntent quotidiennement un train de banlieue qui ferait 10 fois par jour la liaison Mont-Saint-Hilaire-Montréal. Ce nombre tomberait à 9600 en cas de six départs quotidiens et à 8000 en cas de six départs sur une ligne qui ne rejoindrait que Saint-Lambert, Lemoine et Saint-Bruno. Un pareil achalandage devrait garantir d'entrée de jeu la viabilité du service, affirmait-on à l'AMT.

Réalisée cet été par les professeurs Pierre Filiatrault et Jacques Roy de l'UQAM, l'étude a permis de constater les grandes chances de succès du projet auprès des résidents des villes les plus éloignées (Saint-Basile et Mont-Saint-Hilaire) et des étudiants, notamment à cause de la rapidité du train et de son immunité aux problèmes de circulation routière, mais aussi de son confort et de son coût modique.

Un tel service ne risque pas de «cannibaliser» les autres modes de transport en commun, a assuré Mme Junca-Adenot. Il leur permettra plutôt de se redéployer en fonction des gares et des zones moins bien desservies. Quant au projet d'une ligne Delson-Montréal, il reste à l'étude. Il n'est toutefois pas considéré comme prioritaire parce que de nombreux résidents de la région ne travaillent pas au centre-ville.

Au moment où le CN a interrompu son propre service de train de banlieue entre Mont-Saint-Hilaire et Montréal, en 1988, il n'y avait plus que deux départs quotidiens qu'empruntait dans un sens ou l'autre 300 passagers.

Plus tôt cette semaine, l'AMT se réjouissait du succès remarquable remporté cette année par ses trois autres lignes de trains de banlieue en opération. Toutes ont en effet vu leur achalandage augmenter et ce, parfois de façon spectaculaire. Ainsi, la toute nouvelle ligne Blainville-Montréal a vu le nombre de ses passagers passer de 2100 par jour à 5033 depuis septembre dernier, soit une augmentation de 138 %. La ligne Deux-Montagne-Montréal, quant à elle, a vu son achalandage augmenter du tiers en passant à 24 300. La ligne Rigaud-Montréal, qui transporte chaque jour 12 430 passagers, a pour sa part crû de 6,3 %.

Classement des garages montréalais

Les ateliers Toyota ne se corrigent pas

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Le réseau de concessionnaires Toyota fait encore une fois piètre figure au classement des ateliers de réparation automobile dressé par l'Association pour la protection des automobilistes (APA). Dans son enquête annuelle menée auprès de 21 garages du Grand Montréal, et dont les résultats sont publiés dans l'édition d'octobre du magazine Protégez-vous, l'APA a en effet jugé «inacceptables» les réparations effectuées par quatre des cinq concessionnaires Toyota testés parce qu'on y avait remplacé des pièces en parfait état et facturé du temps de main-d'œuvre pour des réparations inutiles.

Pour son enquête, l'APA a utilisé une Toyota Tercel 1992 complètement mise au point et dont les bougies d'allumage, le câblage, le chapeau d'allumage, le doigt et la courroie de distribution ainsi que la pompe à eau avaient été remplacés. Un autocollant indiquant qu'une inspection majeure avait été effectuée récemment avait même été apposé sous le capot. Seule une bougie avait été délibérément mal ajustée, faisant ainsi vibrer le moteur et réduisant sa puissance. Les factures émises par les différents garages visités pour ce trouble ont pourtant oscillé entre 0 \$ et 231 \$.

La palme d'or est revenue au Canadien Tire de Terrebonne, qui a pris 20 minutes pour trouver et régler le bobo et n'a pas demandé un sou. Une amélioration, selon l'APA, qui avait dénoncé dans le passé les ateliers des grandes chaînes qui remplaçaient des pièces inutilement. «Nous sommes agréablement surpris cette fois-ci, a expliqué le président de l'APA, Georges Iny, car aucun atelier Goodyear/Bonne route et Canadian Tire n'a cherché à gonfler la facture de cette façon.»

Parmi les autres ateliers s'étant démarqués figurent Garage Du-pont, à Terrebonne, Centre de l'auto Sainte-Marie, à Mascouche, et Garage Bernard Gaudreault, à Pointe-aux-Trembles, où les interventions ont duré entre cinq et vingt minutes et coûté entre 0 \$ et 10 \$.

Au chapitre des cancras mécaniciens, cinq ateliers ont obtenu la cote inacceptable, dont quatre concessionnaires Toyota (Saint-Léonard Toyota, Houle Toyota, Léveillé Toyota et Toyota Pie-IX). Dans tous les cas, la bougie défectueuse a été correctement ajustée, mais le chapeau et le doigt d'allumage ainsi que le câblage ont été remplacés alors qu'ils étaient neufs et en parfait état. La facture: entre 180 \$ et 231 \$.

«Les pires pratiques de vente se trouvent dans le réseau Toyota, et les pires pratiques de réparation aussi, remarque M. Iny. Les pires résultats qu'on dénote sont si généralisés dans d'autres villes qu'on ne peut pas parler de hasard.»

Dans l'article de Protégez-vous, M. Iny écrit également que la bannière Toyota obtient «le pire résultat global parmi toutes les bannières de concessionnaires dans le cadre de nos enquêtes antérieures».

«C'est malheureux de penser que les concessionnaires qui connaissent bien la voiture en profitent non pas pour traiter notre véhicule aux petits oignons, mais pour traiter notre porte-feuille aux petits oignons», a commenté Françoise Ruby, rédactrice en chef intérimaire de Protégez-vous, en faisant référence aux multiples campagnes publicitaires encourageant les propriétaires à confier leur véhicule à un concessionnaire.

Devant sa constatation de l'incompétence de certains ateliers, l'APA s'est aussi prononcée contre l'obligation d'inspecter les émanations des tuyaux d'échappement des automobiles. Selon l'Association, 25 % des garages seraient incapables de régler un tel problème et 33 % des réparations effectuées ne le règlent pas et même l'amplifient. Par ailleurs, seulement 3 % des véhicules construits après 1995 présenteraient un trouble d'émanations polluantes.

«Les pires pratiques de vente se trouvent dans le réseau Toyota, et les pires pratiques de réparation aussi»

EN BREF

Réfugiés chiliens: M^{re} Turcotte reste membre du comité de soutien

(Le Devoir) — M^{re} Jean-Claude Turcotte, cardinal-archevêque de Montréal, demeure membre du comité de soutien aux familles chiliennes «au moins jusqu'au moment où Québec se sera prononcé sur les 73 dossiers qui lui ont été transmis» pour révision rapide, a précisé hier Brian McDonough au nom de l'archevêché. La réponse de Québec pourrait venir «dans environ quinze jours». Le président de la CSN, Gérald Larose, est également membre de ce comité, qui requiert du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration qu'il fasse diligence pour faire régulariser le statut de ces Chiliens pour des motifs humanitaires et en tenant compte des conditions d'insertion dans la société québécoise. Beaucoup des enfants de ces Chiliens parlent le français, vont à l'école française, et de nombreux Chiliens ont pu obtenir un travail rémunéré et sont aptes à utiliser le français comme langue de travail. L'archevêque, toujours selon son préposé aux affaires sociales, déplore les tactiques «inacceptables» d'un petit groupe de Chiliens, telle l'occupation de l'église Saint-Jean-de-la-Croix. Les paroissiens de Saint-Jean-de-la-Croix avaient déjà fait montre d'une «très grande solidarité» envers ces Chiliens qui n'ont pas de permis de résidence au Canada, de dire M. McDonough (il y a déjà eu une grève de la faim qui a duré 38 jours), qui déplore qu'on fasse aujourd'hui de cette communauté une «cible» dans un combat pour décrocher la permission de s'enraciner ici.

Agrandissement du Palais des congrès

Perreault accuse le fédéral de traîner les pieds

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le ministre d'État à la métropole, Robert Perreault, accuse le gouvernement fédéral de traîner les pieds en ce qui a trait à sa participation financière de 58,7 millions dans le projet d'agrandissement du Palais des congrès.

Le ministre Perreault et le président-directeur général du Palais des congrès, François Lebrun, crient à l'urgence d'agir dans ce dossier, invoquant la santé économique de la métropole. «S'il n'y a pas de décision bientôt, on risque de perdre des congrès importants», a affirmé hier M. Lebrun.

Déjà, la valse-hésitation fédérale aurait fait perdre à Montréal un congrès à la fin d'août dernier, représentant des retombées économiques de 8,3 millions. Quatre autres congrès seront négociés en octobre, ce qui pourrait correspondre à des retombées estimées de 51 millions. Ces contrats ne peuvent être conclus que si Ottawa s'engage à investir dans l'agrandissement du Palais des congrès; ce sont là les conditions exigées par les organisateurs.

«Le gouvernement fédéral manque à ses obligations envers les Montréalais», a critiqué le ministre Perreault.

Déjà, au printemps, Québec et Ottawa avaient convenu de retarder la mise en place du projet. En juin, le secrétaire d'État responsable du Bureau fédéral de développement régional au Québec, Martin Cauchon, demandait au ministre Perreault de reporter l'échéance. Même scénario à la fin août.

M. Perreault qualifie d'incompréhensible l'hésitation du fédéral, d'autant plus qu'Ottawa peut obtenir des retombées de 16 millions à court terme durant les travaux d'agrandissement et de 6,5 millions par année par la suite. Par ailleurs, le gouvernement fédéral a soutenu financièrement des projets semblables dans d'autres villes canadiennes (Québec, Toronto, Vancouver, Ottawa et Halifax).

Envisage-t-on à Québec la possibilité de devoir assumer la totalité de la facture? Le ministre Perreault contourne la question et attaque. «Il serait inacceptable qu'Ottawa empoche des revenus sans avoir participé aux investissements. On ne demande pas la charité», a-t-il indiqué.

Le gouvernement du Québec s'est déjà engagé dans ce projet à hauteur de 126,6 millions sur un total de 185,3 millions. Il est prévu que le Palais des congrès double sa surface, passant ainsi de 100 000 à 200 000 pieds carrés. L'objectif est de terminer les travaux pour 2001.

À partir du 5 octobre

UN APPEL DE VANCOUVER À NEW YORK

SERA UN APPEL LOCAL

(ET VICE VERSA).

1 800 462-4463

©Rogers Cantel Inc. ©AT&T Corp. Utilisé sous licence.

CANTEL AT&T

ABSOLUMENT!

• LES ACTUALITÉS •

Saint-Jean-de-Matha

Le site Bérout n'est pas fermé

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le site d'enfouissement de la société Bérout Construction, situé à Saint-Jean-de-Matha, n'est pas techniquement fermé et pourra par ailleurs se qualifier pour enfouir 400 000 tonnes de déchets supplémentaires dans un «chapeau», construit au-dessus du site actuel, dès que les travaux de restauration en cours seront terminés.

C'est ce qu'a expliqué hier au Devoir le porte-parole de Bérout, M. Alain Chevrier, qui précise toutefois «n'avoir aucun mandat en ce sens-là pour l'instant».

Selon M. Chevrier, le site mathalois «n'est pas fermé», contrairement à ce que plusieurs prétendent dans cette localité de Lanaudière où les gens ont appris avec mauvaise humeur en fin de semaine que la Cour d'appel avait renversé l'injonction obtenue par la municipalité pour faire stopper les travaux de restauration en cours.

Le site mathalois, précise M. Chevrier, est un «site qui a cessé ses opérations temporairement».

«Nous avons des demandes pendantes pour l'agrandir, ce qui fait que, malgré la cessation des opérations, nos droits acquis demeurent», ajoute le procureur de Bérout, qui répète que cette société n'a aucun projet en ce sens pour le moment.

La construction d'un chapeau sur le site ajoutera 400 000 tonnes de déchets aux 1,3 million présentes dans le site que le ministère estime «rempli».

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a fait parvenir au début de l'été à Bérout un «Avis de refus» en réponse à sa demande de construire un «chapeau» rempli de nouveaux déchets sur le site.

Selon M. Chevrier, le ministre n'a invoqué qu'une «seule et unique raison»: la présence de déchets enfouis illégalement sur un lot voisin. Si les travaux exigés par le ministère sont terminés prochainement, dit-il, «le motif de refus du ministre cessera d'exister. Mais cela demeure une possibilité pour ma cliente. Je n'ai pas le mandat d'aller dans ce sens-là.»

Me Chevrier précise d'ailleurs que Bérout n'a pas répliqué dans les délais à l'«Avis de refus» du ministre Bégin.

Au ministère, Caroline Drouin, l'attachée de presse du ministre, affirme le contraire: le ministre, dit-elle, a reçu une «note» de Bérout, dans laquelle cette société «se réserve le droit de modifier sa demande de chapeau».

L'attachée de presse du ministre précise d'ailleurs que M. Bégin n'entend pas signifier son refus définitif à Bérout «avant la fin des travaux de restauration» de la partie illégale du site. Un haut fonctionnaire du MEF avait déclaré publiquement, il y a quelques années, que le site Bérout ne pouvait pas légalement se qualifier pour un «chapeau» rempli de déchets parce que c'était un site dont le recouvrement final était déjà en place. Un comité technique d'orientation au sein du ministère avait institué cette règle pour la gestion des dossiers.

Une vingtaine de sites ont obtenu au Québec la permission de créer de nouvelles cellules par-dessus le site existant, ce qu'on a appelé les «chapeaux». Les règles en vigueur spécifient que ces chapeaux peuvent avoir jusqu'à quatre mètres aux extrémités et une pente vers le centre qui s'élève entre deux et cinq degrés. Dans Lanaudière, deux sites ont obtenu respectivement des chapeaux de 1,1 (Berthier) et de 1,5 million de tonnes de nouveaux déchets.

Quant à la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, elle a reproché au ministre d'avoir donné des ordres pour cacher aux élus de cette ville les tractations entourant le plan de restauration, lequel a abouti devant les tribunaux récemment.

Le MEF joue à la tour de Pise dans ce dossier, ajoute le conseiller Robert Morin: «En 1994, lorsque le ministre Paradis émettait une ordonnance obligeant Construction Bérout à respecter ses engagements de réparation, il a suffi que le promoteur dépose une requête en nullité pour que le MEF s'aplatisse sans même produire de défense dans le dossier. Comment expliquer aujourd'hui que le ministre mette autant de zèle à attaquer l'ordonnance obtenue par la municipalité il y a quelques jours?»

EN BREF

Enquête dans Sherbrooke

Ottawa (PC) — À la suite d'une plainte du Parti libéral du Canada, le Directeur général des élections du Canada a annoncé hier qu'il procédera à une enquête sur de présumées irrégularités qui se seraient produites dans le cadre de l'élection complémentaire récente dans Sherbrooke. L'enquête portera «principalement sur des fautes qui pourraient avoir été commises par des membres du personnel électoral», indique un communiqué du Directeur des élections, sans donner plus de précision sur le cas. C'est le candidat bloquiste Serge Cardin qui a remporté l'élection du 14 septembre dernier dans Sherbrooke avec une majorité de seulement 219 voix sur son plus proche adversaire, le candidat libéral Robert Pouliot. Une porte-parole du président de la Chambre des communes a expliqué que cette enquête n'affectera pas le processus d'assèmentation du nouveau député Cardin. Comme prévu, celui-ci prêterait serment lundi prochain. En conférence de presse la semaine dernière, l'organisateur en chef des libéraux fédéraux au Québec, le ministre Alfonso Gagliano, avait demandé au Directeur des élections d'enquêter sur la transmission présumée d'un rapport sur l'inscription d'électeurs dans le cadre de l'élection complémentaire.

Le CHUQ n'est plus: place au Centre universitaire de santé de Québec

Confrontée à des mariages invivables, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec révisé son tir et constate l'échec du CHUQ créé en 1995. Le CHUQ est mort, vive le Centre universitaire de santé de Québec!

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Trois ans après la fusion forcée des hôpitaux universitaires de Québec, la Régie régionale de la santé de Québec constate l'échec de sa formule et remet son travail sur le métier. Un nouveau plan d'organisation des services présenté hier signe à toutes fins utiles la mort du CHUQ, créé en 1995 de la fusion du CHUL, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'Hôpital Saint-François d'Assise.

Acculée à l'échec par des querelles intestines et une compétition sauvage entre hôpitaux, la Régie propose de reconstruire un nouveau centre universitaire pour la région, cette fois composé du CHUL, de l'Enfant-Jésus, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'Hôpital Laval.

Ce faisant, elle retirerait du coup aux hôpitaux Saint-Sacrement et Saint-François d'Assise leur statut universitaire pour créer un hôpital de soins généraux géré par un seul conseil d'administration. Une décision que les employés, chambar-

dés lors de la fusion de 1995, qualifient de «retour à la case départ», entièrement motivé par les pressions du corps médical.

Mais selon la directrice de la Régie régionale de Québec, Agnès Maltais, il fallait agir pour changer la dynamique qui menait tout droit le CHUQ à l'impasse. «Le statu quo était invivable, il était temps de régler les chicanes. Pour nous, il était mieux de revoir une décision qui ne correspondait plus à la réalité que de continuer et de foncer dans un mur», a-t-elle invoqué hier.

Selon la Régie, l'union forcée des hôpitaux en 1995 a engendré le déplacement de forts contingents médicaux entre hôpitaux. Malgré tout, seulement 35 % des soins spécialisés se retrouvaient dans le CHUQ. L'hôpital Laval, institut spécialisé en cardiologie, et l'Enfant-Jésus dispensent toujours à eux seuls près de 65 % des soins spécialisés dans la Vieille Capitale. Cette dispersion mettait en péril certains programmes universitaires.

«Par ce changement, nous reconnaissons une réalité qui existe déjà plutôt que de tout bouleverser les choses», affirme Mme Maltais.

En clair, la proposition de la Régie, qui fera l'objet de consultations publiques les 14 et 15 octobre, signifie que le centre Mère-enfant, qui devait voir le jour à Saint-François d'Assise, sera plutôt créé au CHUL à un coût cependant deux fois plus élevé. À cela, la Régie rétorque que les

équipes médicales et techniques à déplacer seront beaucoup moins importantes.

Les employés des hôpitaux concernés, eux, crient à la manipulation. Le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) a dénoncé les «coûts astronomiques» et les énergies déployées dans cette fusion ratée, notamment pour regrouper les cuisines, divers services administratifs et les fondations hospitalières. «Quel scandale que de se servir de façon éhontée des deniers publics pour refaire un système qui comporte tant de ratés qu'il faille l'anéantir et recommencer», a fait valoir hier le Conseil, dans un communiqué.

Les infirmières de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ) craignent que ce nouveau projet génère encore plus d'insécurité chez un personnel déjà essouffé par les changements des trois dernières années. Dans les hôpitaux Saint-François d'Assise et Saint-Sacrement, on craint évidemment que la perte du statut universitaire n'entraîne la mort de ces institutions.

Selon la Régie de Québec, cette «refusion» engendra des économies de 15 millions qui seront injectées directement dans les services à la population, notamment pour réduire les listes d'attente pour certaines chirurgies et améliorer l'accès aux soins pour les jeunes, les personnes âgées et les personnes souffrant de problème de santé mentale. La Régie doit rendre publique sa décision le 5 novembre.

Des députés sans voix

Agences autonomes, privatisation de services, partenariat: des élus fédéraux ont le sentiment d'une perte de contrôle de l'appareil d'État

Quand le gouvernement fédéral a accéléré la transformation de son administration, il l'a d'abord fait pour des raisons financières et de gestion du personnel. La transparence envers les élus et le citoyen, plutôt que le client, n'était pas une priorité. Mais en laissant aux députés le sentiment d'une perte de contrôle, l'opération a ravivé les questions que plusieurs se posent sur leur pouvoir réel.

Dernier d'une série de trois articles

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

En avril dernier, le bloquiste Stéphane Tremblay en a eu marre. Prenant son fauteuil à bout de bras, il a quitté les Communes pour retourner, disait-il, au milieu des citoyens, les vrais détenteurs de son siège. Son geste était symptomatique d'une frustration de plus en plus grande des députés face à une multiplication de changements qui les laissent sans voix.

La création d'agences autonomes et de fondations indépendantes, la privatisation de services et la conclusion de partenariats avec les secteurs public et privé ne provoquent que depuis peu des débats sur la perte de contrôle des élus. Ainsi, le conservateur Scott Brison se demande comment le Parlement pourra protéger les intérêts des contribuables, qui ont payé les 2,5 milliards de dollars confiés à la Fondation des bourses du millénaire, si celle-ci n'a aucun compte à lui rendre. Le libéral Denis Coderre, qui s'est frotté depuis quelques mois à l'Agence d'inspection des aliments en s'intéressant à la tremblante du mouton et à son impact sur les éleveurs québécois, s'interroge: «Si j'ai à recevoir de la m..., je dois la mériter et c'est impossible si je ne peux pas agir, poser des questions et faire des pressions», dit-il vertement. À son avis, il faut améliorer les mécanismes de surveillance parlementaire de ce genre d'institution.

Dans son rapport de décembre 1997, le Vérificateur général, Denis Desautels, notait que «les parlementaires ont un important rôle de surveillance à jouer dans l'établissement de ces nouvelles organisations. Outre l'aspect politique [...] se pose la question du maintien de la reddition de comptes. [...] Une reddition de comptes adéquate est essentielle pour deux raisons: les services assurés mettent fréquemment en jeu d'importantes questions d'intérêt public et, dans de nombreux cas, les organisations continueront de nécessiter des fonds publics considérables».

La question est complexe car, comme le notait en janvier dernier un document de travail préparé conjointement par le bureau du Vérificateur général et le secrétariat du Conseil du trésor, «la pratique de la responsabilité ministérielle a été mise à l'épreuve par des éléments de la réforme de la fonction publique au cours des dernières années». Cependant, ajoutaient les auteurs, «elle reste la pierre angulaire de notre régime parlementaire démocratique».

Plusieurs députés pensent que le Parlement lui-même doit changer ses façons de faire si on veut redonner aux élus un plus grand pouvoir face au contrôle quasi absolu du cabinet et du premier ministre. Pour eux, la réorganisation



Quand Stéphane Tremblay a quitté la Chambre des communes avec son fauteuil de député, il a alerté le public face à l'érosion de plus en plus grande du pouvoir des parlementaires canadiens.

de l'État n'est qu'une facette du phénomène d'érosion de leur pouvoir de demander des comptes au gouvernement.

L'étude des crédits annuels montre combien le problème est plus large. Selon le Vérificateur général, ce qui est présenté au Parlement n'est plus que la «pointe de l'iceberg» des dépenses gouvernementales. En 1996-97, les dépenses législatives, c'est-à-dire approuvées au cours d'un exercice précédent, représentaient 66 % des fonds dépensés cette année-là. Il ne restait donc plus que 35 % des dépenses de l'année en question qui relevaient du vote annuel sur les crédits. Et ces chiffres ne tiennent pas compte des dépenses fiscales, du financement de programmes à l'aide de recettes internes et l'imposition de frais d'utilisation.

Les comités peuvent entreprendre des études mais les députés ministériels, majoritaires, sont en général dociles. Les activistes libéraux, de la trempe de Charles Caccia, Clifford Lincoln ou George Baker, sont rares. «Les comités parlementaires choisissent de ne pas avoir de pouvoir», en conclut sèchement le professeur d'administration publique Gilles Paquet. Comme lui, le vétéran néo-démocrate Lorne Nystrom croit que la situation s'est détériorée sous les libéraux.

Les experts sont très critiques du travail des comités: à plat-ventrisme de la plupart des députés ministériels, manque de préparation, insignifiance de certaines études, peu de cas fait des rapports — sauf lorsqu'ils coïncident avec la position du gouvernement —, peu de consensus.

«Le vrai but des comités parlementaires est de tenir les députés occupés et de créer l'illusion au sein du public que le Parlement s'intéresse à ses idées», de dire, désillusionné, le réformiste Keith Martin.

Il y a bien sûr la période des questions, mais les réponses laissent souvent les députés sur leur faim. Signe de leur insatisfaction, l'ex-commissaire à l'accès à l'information John Grace a constaté une hausse croissante de demandes d'accès en provenance des élus.

La discipline de parti qu'on impose au Canada est de plus en plus condamnée. À la suite du vote sur l'indemnisation des victimes de l'hépatite C, en juin, Keith Martin en est même venu à se demander si le Canada était encore une démocratie.

Contrairement à ses attentes, disait-il, il devait constater que le Parlement était un monde très hiérarchisé, dominé par l'exécutif et des conseillers non élus et où les comportements sont régis par l'espoir d'obtenir, du côté ministériel, la présidence d'un comité ou un poste de secrétaire parlementaire. Selon lui, «on fait taire ainsi non seulement le député mais aussi les 100 000 personnes qu'il représente».

Les réformistes voient une solution dans la tenue de votes libres. Selon eux, seule l'adoption d'une motion explicite de non-confiance devrait forcer le gouvernement à démissionner. Denis Coderre, le bloquiste Michel Gauthier et le réformiste John Williams suggèrent, comme beaucoup avant eux, une réforme des comités et un élargissement de leur mandat et de leur indépendance.

Le Parlement britannique sert beaucoup d'exemple. Les comités y sont plus indépendants du gouvernement. Les députés doivent respecter la discipline de parti mais, s'ils expriment leur dissidence, ils ne sont pas punis comme au Canada. Cette plus grande liberté a d'ailleurs conduit à la défaite de projets de loi.

Des experts, comme le professeur Paquet et le politologue C.E.S. Franks, de l'université Queen's, préconisent des réformes plus profondes que celles généralement envisagées par les députés. M. Paquet croit, par exemple, qu'il faudrait adopter une formule de représentation proportionnelle partielle. M. Franks le pense aussi. Selon lui, ceci permettrait de corriger un autre problème systémique du parlementarisme canadien: le trop grand roulement au sein de la députation. À chaque élection, plus du tiers — les deux tiers en 1993 — des députés sont des recrues. Le manque d'expérience et de connaissance des mécanismes parlementaires signifient plus de pouvoirs pour les vétérans, surtout du côté gouvernemental.

Le Parlement canadien est, parmi les systèmes parlementaires de type britannique, le plus réfractaire au changement. Le problème est que le gouvernement, lui, n'attend pas le Parlement pour se transformer.

Les comités parlementaires créent l'illusion au sein du public que le Parlement s'intéresse à ses idées, estime le réformiste Keith Martin

SALON DU LIVRE ANCIEN



GRAND CHOIX DE LIVRES
ANCIENS ET RARES, ILLUSTRÉS,
PREMIÈRES ÉDITIONS, BELLES
RELIURES.

LE DEVOIR

The Gazette

26 et 27 septembre 1998 Samedi: midi à 18h • Dimanche: 11h à 17h

UNIVERSITÉ CONCORDIA - Pavillon McConnell - 1400, boul. de Maisonneuve O.

ADMISSION: 5,00\$ pour les deux journées

RABAIS DE 1,00\$ À L'ADMISSION AVEC CETTE ANNONCE.

Pierre Elliott Trudeau soulève l'ire chez les libéraux fédéraux

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les commentaires négatifs de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau sur l'état de l'organisation fédéraliste lors du référendum de 1995 ont provoqué hier des frottements de sourcils chez les libéraux.

«Ça ne mérite aucun commentaire», a souligné le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard.

«Je ne pense pas qu'il est placé pour faire des commentaires», a-t-elle ajouté.

Mme Robillard a joué un rôle actif dans la coordination des efforts du gouvernement Chrétien pendant le référendum de 1995.

Le quotidien *The Citizen*, d'Ottawa, publiait hier un compte rendu d'un livre qui sera publié en octobre sur M. Trudeau. Les auteurs, le journaliste Andrew Cohen et l'historien Jack Granatstein, rapportent que l'ancien premier ministre jette un regard très critique sur l'état de l'organisation fédéraliste en 1995.

«C'était mal géré, leur a-t-il dit. Il n'y avait pas de plan de rechange. Cela ressemblait à du désespoir à la fin. Et je suppose que c'en était. De tout donner comme cela.»

Les auteurs rapportent que M. Trudeau a observé, de la fenêtre de son bureau, la grande manifestation d'amour du 27 octobre 1995 à Montréal. Il a regardé la

scène pendant quelques instants puis, dit-il, «j'ai marché dans l'autre direction».

C'est apparemment la première fois que M. Trudeau fait des commentaires sur l'état de l'organisation fédéraliste.

Pour sa part, le leader parlementaire des libéraux, Don Boudria, qui a été impliqué dans l'organisation de la manifestation d'amour, n'a pas voulu se prononcer sur les propos de M. Trudeau. Cependant, il a tenu à préciser ceci: «On a fait notre possible. Est-ce que la campagne du NON au Québec aurait pu être mieux organisée? C'est toujours facile de critiquer au lendemain.»

Dans le livre, qui porte le titre *Trudeau's Shadow: The Life and Legacy of Pierre Elliott Trudeau*, les auteurs révèlent que certains des gestes spontanés du premier ministre, qui ont fait sa marque de commerce, étaient, au contraire, soigneusement planifiés.

Ainsi, la pirouette célèbre qu'il a effectuée à Buckingham Palace en 1977 derrière le dos de la reine Elizabeth II avait été planifiée soigneusement. M. Trudeau voulait protester contre la coutume de séparer les chefs d'État des chefs de gouvernement lors des cérémonies protocolaires.

M. Trudeau croyait beaucoup en l'importance de l'image en politique. Avant de devenir premier ministre, il avait consulté le réputé Marshal McLuhan et le spécialiste des médias québécois, Fernand Cadieux, dans le but de façonner son image, rapporte le livre.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Talonné par l'opposition

Chrétien blâme son personnel pour les incidents du sommet de l'APEC

Bombardé de questions sur son implication possible dans les incidents ayant entouré la réunion de l'Organisation de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Vancouver, l'an dernier, le premier ministre Jean Chrétien s'est défendu, entre autres, en critiquant à mots voilés son personnel.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a laissé entendre hier qu'il ne fallait pas le blâmer lui mais bien ses employés si la GRC a cru qu'elle répondait à ses ordres en réprimant des manifestants venus protester en marge de la réunion de l'APEC à Vancouver, l'an dernier.

«Depuis que je suis en politique, et ça fait longtemps, j'ai vu bien des gens dans les ministères parler au nom de leurs ministres ou du premier ministre sans savoir...», a soutenu M. Chrétien, hier aux Communies.

Il répondait ainsi au chef réformiste Preston Manning qui voulait savoir pourquoi de multiples notes de service de la GRC faisaient état des souhaits du «PM» (premier ministre).

M. Chrétien a plus tard ajouté que son rôle se limitait à être l'hôte de la

conférence alors que la GRC était responsable de la sécurité.

La remarque du premier ministre a choqué les députés de l'opposition et en particulier les chefs bloquiste et néo-démocrate. «On est responsable de ceux qui travaillent au sein de son cabinet», a dit Gilles Duceppe à sa sortie de la Chambre. Alexa McDonough était choquée que le premier ministre blâme ses adjoints. «C'est le contraire de la responsabilité.»

M. Chrétien a par ailleurs confirmé aux Communies que deux de ses conseillers avaient accepté de témoigner devant la commission, soit son chef de cabinet, Jean Pelletier, et son directeur des opérations de l'époque, Jean Carle.

M. Chrétien n'a lui-même pas été invité à comparaître, mais si ce devait être le cas, il ne promet rien. «Nous examinerons les précédents. Il est inhabituel au Canada de voir un premier ministre apparaître devant une com-

mission. Ce n'est jamais arrivé. Nous verrons à ce moment-là.»

Cette affaire embarrasse le gouvernement un peu plus chaque jour, ce qui explique peut-être que le premier ministre ait aussi tenté de laisser l'impression qu'il s'excusait pour les incidents survenus à Vancouver. «Je regrette que des gens aient eu des problèmes avec la police. Personne ne souhaitait que ça arrive, et c'est pourquoi il y a une enquête», a-t-il déclaré dès le début de la période des questions, une déclaration qui n'a convaincu aucun de ses adversaires.

Plaidant l'ignorance, M. Chrétien a toutefois explicitement regretté la farce de mauvais goût qu'il avait faite à l'époque lorsque les journalistes l'avaient interrogé sur l'usage du poivre de Cayenne. Il avait dit que le poivre, lui, il le mettait dans son assiette. «Je ne savais pas de quoi ils parlaient. Je n'ai jamais utilisé ce produit. Je ne savais pas qu'il existait. C'est pourquoi j'ai fait une farce que je n'aurais probablement pas dû faire», a-t-il soutenu.

La Commission des plaintes du pu-

blic contre la GRC doit commencer ses travaux au début d'octobre mais les fuites se multiplient et de nombreux documents qui lui ont été remis par la GRC et le gouvernement circulent sur Internet. Un bon nombre font état de requêtes en provenance du «PM» et de son personnel et de leur intérêt pour la sécurité et la tranquillité d'esprit du dictateur indonésien Suharto.

Ces révélations élargissent la controverse au-delà de la manifestation qui avait fait les manchettes et été dispersée, avant que les gens aient pu obtempérer, à l'aide de poivre de Cayenne. On a ainsi appris que le retrait de simples bannières était considéré par la GRC elle-même comme une question politique et non de sécurité. De nombreux documents montrent que M. Chrétien et le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy avaient assuré le dictateur Suharto, qui menaçait de ne pas venir autrement, qu'il n'aurait pas à s'inquiéter non seulement de sa sécurité mais aussi de tout embarras que pourraient lui

causer des manifestants.

On a aussi appris que la GRC avait permis à des gardes du corps de M. Suharto de porter des armes, ce qui a ensuite fait craindre pour la sécurité des protestataires qui manifestaient légalement. Finalement, la télévision anglaise de Radio-Canada révélait cette semaine que le choix du site pour le sommet ne répondait pas aux règles de l'art en matière de sécurité, que le gouvernement en avait été informé mais qu'il avait refusé de changer ses plans.

Comme promis lundi, les partis d'opposition sont revenus à la charge pour savoir si le premier ministre s'était mêlé des préparatifs relatifs à la sécurité de la conférence. Mais comme la veille, le premier ministre et le Solliciteur général Andy Scott ont répété qu'il fallait laisser la commission faire son travail. Selon M. Chrétien, l'enquête permettra «aux citoyens qui ont des griefs contre la Police montée de s'expliquer» et à «la Police montée» de faire de même sur ses agissements.

Permettra-t-elle de faire la lumière sur une possible intervention politique? M. Scott n'a pas voulu le dire, affirmant que le faire équivaldrait à dicter une ligne de conduite à la commission.

M. Chrétien regrette la farce de mauvais goût qu'il a faite au sujet de l'usage du poivre de Cayenne

Loi électorale

Le nombre d'électeurs non régularisés tombe à 53 204

Chevrette ne reculera pas au sujet de la carte de l'électeur

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

La liste électorale permanente québécoise ne compte plus que 53 204 noms d'électeurs dont le statut doit être régularisé. Il y a véritablement 106 000 électeurs introuvables dans les fichiers de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), mais ce nombre a fondu de moitié lors de la révision précédant les dernières élections municipales, partielles et scolaires. L'autre moitié de ce total non recoupé le serait en fait en raison d'erreurs dans les données de la Régie, comme l'ont constaté les réviseurs du Directeur général des élections.

Le nouveau DGE, Jacques Girard, a apporté ces précisions hier à l'ouverture de la commission parlementaire faisant l'étude détaillée de la loi 450 qui modifie la Loi électorale et la Loi sur les consultations populaires. Après le référendum de 1995, plus de 322 000 électeurs se trou-

vaient non recoupés par les fichiers de la RAMQ. Au cours des mois qui ont suivi, le DGE a réglé 216 000 de ces dossiers, notamment en rencontrant 134 000 électeurs et en procédant à 75 000 radiations (en raison, principalement, de déménagements). La révision électorale s'est ensuite chargée de 53 000 autres cas pour en arriver au total actuel de 53 204 électeurs non régularisés.

Un document circulant en fin de semaine au Conseil national du Parti québécois faisait toutefois état d'une autre statistique troublante aux yeux du ministre responsable, Guy Chevrette. En effet, dans les dix circonscriptions où le OUI a obtenu le pire score lors du référendum de 1995, on note des augmentations du nombre d'électeurs inscrits de 8,8 %, alors que cette augmentation est de 3,5 % dans l'ensemble du Québec. Des circonscriptions comme Westmount-Saint-Louis et Mont-Royal ont même vu leur nombre d'électeurs varier respectivement de 15,9 % et de 13 % entre l'élection de 1994 et 1995.

Ces faits et le cas des régions frontalières avec l'Ontario, où le nombre d'électeurs a augmenté radicalement entre la dernière élection et le référendum, amènent le ministre Chevrette à consolider sa position sur la liste permanente, la révision permanente et l'identification de l'électeur.

«On n'éliminera jamais tout, je ne me fais pas d'illusions. Mais on est en train de se doter d'un outil tellement valable que le fédéral va nous acheter annuellement nos données.»

Il rappelle que plus de 80 % des gens sont en faveur d'une carte de l'électeur qui ne sera pas uniquement la carte d'assurance-maladie, promet-il.

«On ne reculera pas là-dessus. Le débat a été fait. La population en général reconnaît qu'une élection ou un référendum, c'est sérieux au point que le bon visage vote selon le nom qui est accolé sur une liste électorale. Contrairement au charriage qu'il y a eu, on ne veut pas rentrer dans les vies personnelles.»

Il croit que la liste électorale permanente québécoise arrive pour ainsi dire à maturité après les scrutins scolaires

et les révisions qui l'ont précédée.

«On en arrive sur le chemin de la rectification de la liste, qui est très encourageante. Avec les élections municipales, je suis sûr qu'on va arriver à un chiffre très minime. Mais ça nous prouve une chose, ça justifie a posteriori le fait d'améliorer notre système électorale. Quand on arrive dans des croisements des votes, on voit comment ça pourrait avoir de l'importance d'avoir une liste électorale la plus correcte.»

Hier, le débat sur les articles controversés de la loi, traitant du principe de l'identification de l'électeur, a été reporté. Le ministre Chevrette affirme qu'il veut ainsi donner du temps aux libéraux de dégager une position commune sur cette question. Le député de Laurier-Dorion, Christos Sirros, continue de croire que l'identification de l'électeur par une carte n'est pas justifiée. Il préfère la présentation d'une pièce d'identification facultative.

«Nous, on veut plutôt favoriser la confiance des électeurs dans notre système. [...] Le concept d'obligation nous semble trop lourd et la raison n'a pas

été démontrée. Quant aux chiffres du DGE, c'est un problème préalable qui concerne la confection de la liste.»

Deux scénarios d'amendements seront tout de même étudiés. L'idée du ministre Chevrette est de trouver un mécanisme permanent de révision de la liste avec deux bureaux, un à Montréal et un à Québec, qui feront des enquêtes. Ce travail comprendrait notamment la radiation des électeurs introuvables.

La loi 450 apporte des modifications aux lois électorales et sur les consultations populaires, allant dans le sens du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Libman. Le plus haut tribunal du pays avait invalidé certains articles de la loi québécoise, que les péquistes présentent fièrement comme l'héritage de René Lévesque, en invoquant les droits d'expression et d'association. La loi du ministre Chevrette cherche à encadrer la participation des tiers, œuvrant hors de comité parapluies ou de partis politiques reconnus, aux scrutins électoraux ou référendaires.



Collection

ENSEIGNEMENT
MORAL ET
RELIGIEUX
CATHOLIQUE

Martial Boucher

Aux sources de la vie
(1^{er} secondaire)Cahier de l'élève :
(320 pages), 14,95 \$Guide d'enseignement et
corrigé du cahier avec cassette :
(456 pages), 50,10 \$L'amour en héritage
(2^e secondaire)Cahier de l'élève :
(320 pages), 14,95 \$Guide d'enseignement et
corrigé du cahier :
(406 pages), 31,30 \$La quête de sens
(3^e secondaire)Cahier d'activités et de
contenu : (288 pages), 14,95 \$Guide d'enseignement :
(420 pages), 39,95 \$Appelé(e) à l'amour
(4^e secondaire)Cahier de l'élève :
(304 pages), 14,95 \$Guide d'enseignement et
corrigé du cahier :
(560 pages), 31,30 \$Au cœur de la vie
(5^e secondaire)Cahier d'activités et de
contenu : (240 pages), 14,95 \$Guide d'enseignement :
(398 pages), 31,30 \$La collection Enseignement
moral et religieux catholique
offre, pour chaque niveau de la
1^{re} à la 5^e secondaire :Un cahier de l'élève divisé en
40 chapitres regroupés par
modules.Un guide d'enseignement qui
permet à l'enseignante ou à
l'enseignant d'utiliser effica-
cément le cahier de l'élève.Ces volumes sont conformes en
tous points au programme du
ministère de l'Éducation du
Québec.

Siège social :

LIDEC inc.

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)

H2W 2H5

Téléphone: (514) 843-5991

Télexcopieur: (514) 843-5252

Adresse internet :

http://www.lidec.qc.ca

À partir du 5 octobre
UN APPEL DE MONTRÉAL À MIAMI
SERA UN APPEL LOCAL

(ET VICE VERSA).

1 800 462-4463

CANTEL AT&T

ABSOLUMENT!

◆ LE DEVOIR ◆

LE MONDE

EN BREF

Espagne: rejet de la libéralisation de l'avortement

Madrid (AFP) — Le Congrès des députés espagnols a rejeté hier, par 173 voix contre 172 et une abstention, une proposition du Parti socialiste ouvrier espagnol pour libéraliser l'interruption volontaire de grossesse. Cette proposition visait à autoriser l'avortement en cas de «*conflit social, familial ou personnel grave*». L'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse est autorisé en Espagne depuis 1985, mais seulement dans trois cas: viol, problèmes de santé pour la mère ou risques de malformation du fœtus. Les conservateurs du Parti populaire (au pouvoir), fermement opposés au projet, sont parvenus au rejet du texte grâce à l'appui de la majorité des députés nationalistes catalans et basques, dont les formations avaient accordé la liberté de vote à leurs membres. Les députés ont rejeté une autre proposition émanant de la coalition Izquierda unida (IU, autour des communistes), qui visait à libéraliser totalement l'avortement jusqu'à la quatorzième semaine de grossesse. Une troisième proposition des communistes dissidents de Nueva izquierda pour autoriser l'avortement jusqu'à la seizième semaine de gestation, a elle aussi été rejetée. Le refus des députés d'étendre les cas d'avortement autorisé intervient à l'issue d'une campagne très dure de l'Église catholique et de diverses associations anti-avortement.

Lesotho: forte résistance à l'intervention militaire

Maseru (AFP) — L'opération militaire lancée au Lesotho hier à l'aube par l'Afrique du Sud et le Botswana, à la demande du gouvernement du Lesotho, s'est heurtée à une résistance plus forte que prévue et a soulevé l'hostilité de la population locale, tandis que la capitale sombrait dans le chaos. Cinq soldats sud-africains ont été tués et neuf blessés dans l'opération menée pour rétablir l'ordre à la demande du premier ministre Pakalitha Mosisili, selon l'état-major militaire à Pretoria. L'hôpital de Maseru dénombre en outre cinq morts et 49 blessés. L'Afrique du Sud affirme être intervenue au nom de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC, 14 pays) après deux demandes officielles d'aide militaire lancées par le premier ministre. «*Ceci est une intervention de la SADC et n'est pas une opération sud-africaine*», a déclaré au Parlement Mangosuthu Buthelezi, le ministre de l'Intérieur qui dirige l'Afrique du Sud en l'absence du président Nelson Mandela et du vice-président Thabo Mbeki, tous deux en déplacement à l'étranger. «*Le but de cette intervention est de stabiliser la situation pour aboutir à une solution politique durable et non de donner une solution militaire à un problème politique*», a-t-il dit avant d'indiquer que l'intervention avait été décidée après consultation du Mozambique et du Botswana. Les 600 soldats sud-africains appuyés par des blindés, des hélicoptères d'attaque et des mortiers, ont été rejoints par un contingent de 200 soldats envoyés par le Botswana, selon l'état-major sud-africain.

Paris sans bagnole

Paris (AFP) — Les voitures ont perdu hier leur droit de cité en France dans trente-cinq villes, dont Paris, au bénéfice des piétons, des cyclistes et des bus. Qualifiée de «*gadget*» par les sceptiques, l'opération «*en ville sans voitures*» a, pour la première fois en France, banni les voitures des centres-villes de 7h à 21h. «*Cette journée est un test*», a affirmé le ministre de l'Environnement, Dominique Voynet, affirmant qu'elle «*doit être le point de départ pour la reconquête des villes*». La France, dont la prise de conscience écologique est tardive, avec une industrie automobile toute puissante, est confrontée à une augmentation de 90 % de la pollution urbaine depuis 15 ans. Le parc automobile a doublé en France depuis la fin des années 70, atteignant quelque 26 millions de voitures en 1998 pour une population de 60 millions. Dans les 35 villes qui ont accepté l'initiative du ministère de l'Environnement, les centres-villes sont réservés aux piétons, deux-roues, transports en commun et véhicules «*propres*» (électriques ou GPL et GNV). Une «*baïsse du volume global*» de la circulation a été constatée, hier matin à Paris, selon la préfecture de police.

Discussions «positives» au Cambodge

Siem Reap (AFP) — Le chef du gouvernement cambodgien, Hun Sen, vainqueur des élections de juillet, et ses deux rivaux de l'opposition ont eu hier des premières discussions «positives» pour régler la crise politique, même s'il est encore trop tôt pour évoquer la formation d'un gouvernement de coalition. Selon le dirigeant de l'opposition royaliste, le prince Norodom Ranariddh, la rencontre — premier face à face entre les deux camps depuis plus d'un an — a permis de «*faire des progrès et débloquent l'impasse*» post-électorale. «*Ce fut un très bon sommet*», a estimé le prince, à l'issue des discussions avec le second co-premier ministre Hun Sen et l'autre dirigeant de l'opposition, l'ex-ministre des Finances Sam Rainsy.

Toujours la fatwa

New York (AFP) — Le président iranien Mohammad Khatami a exclu hier d'abolir la fatwa (décret religieux) condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie pour blasphème contre l'Islam. Interrogé lors d'une conférence de presse sur un éventuel changement de la position iranienne sur cette décision décrétée en 1989 contre l'auteur des *Versets sataniques*, M. Khatami a affirmé que cette décision n'appartenait pas au gouvernement. Il a rappelé que la fatwa a été prise par l'ayatollah Khomeiny et que, depuis, elle a été confirmée à de nombreuses reprises par les leaders religieux. «*Nous devons considérer la question de Salman Rushdie comme complètement terminée*», a-t-il affirmé.

KOSOVO

Accord sur un recours à la force

Le meurtre du «ministre de la Défense» illustre les dissensions chez les indépendantistes

Le groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Allemagne, Italie) a voulu accentuer hier les pressions diplomatiques sur le président yougoslave Slobodan Milosevic pour qu'il mette fin à la répression contre les Kosovars.

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York et Pristina — Les six pays du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie se sont mis d'accord sur un projet de résolution sur le Kosovo qui permet l'usage éventuel de la force mais ne prévoit pas d'embargo aérien, ont indiqué hier des diplomates.

Les six pays (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Allemagne, Italie) devaient soumettre ce texte dans l'après-midi au Conseil de sécurité. D'après les diplomates, les six membres du groupe de contact sont parvenus à un compromis après de longues négociations.

Le texte, d'origine française et britannique, est placé sous le chapitre VII de la Charte qui autorise le recours à la force. Le projet indique que le Conseil pourrait adopter «*de nouvelles mesures et actions pour restaurer ou maintenir la stabilité dans la région*». En revanche, le projet ne prévoit plus d'imposer un embargo sur les vols de la compagnie yougoslave JAT. Le groupe de contact veut ainsi accentuer les pressions diplomatiques sur le président yougoslave Slobodan Milosevic pour qu'il mette fin à la répression contre les Kosovars qui luttent pour l'indépendance de la province serbe.

D'autre part, l'assassinat à Tirana du «ministre de la défense» du Kosovo affecte durement l'autorité du «président» Ibrahim Rugo-

va et compromet ses efforts pour contrôler les rebelles de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), selon des sources diplomatiques. Ahmet Krasniqi, 50 ans, a été abattu lundi soir alors qu'il regagnait son domicile à la périphérie de Tirana, a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère albanais de l'Intérieur, Artan Bizhga. Selon un communiqué de la représentation du Kosovo à Tirana, l'attaque a été perpétrée à l'arme automatique par deux hommes masqués.

Ahmet Krasniqi a été tué le jour où le chef politique de l'UCK, Adem Demaçi, principal rival de M. Rugova, annonçait sa retraite virtuelle dans un communiqué affirmant qu'il prenait «*un repos prolongé*» sur le conseil de ses médecins.

Le geste de M. Demaçi a été interprété par nombre d'analystes kosovars comme une démission devant l'échec de ses efforts pour sensibiliser la communauté internationale à la cause de l'UCK.

Lundi également, le quotidien *Bujku*, proche de M. Rugova, annonçait que l'UCK retenait depuis dimanche neuf responsables politiques kosovars. Les neuf hommes, partis visiter un camp de réfugiés à Cirez (centre-nord), n'avaient toujours pas regagné Pristina lundi après-midi. Parmi eux figurent Djerid Dedaj, vice-président du «Parlement» kosovar, et Agim Krasniqi, membre de la présidence de la Ligue démocratique du Kosovo



Plusieurs Kosovars ont trouvé refuge à Sarajevo, en Bosnie.

(LDK), le parti de M. Rugova, dont l'UCK ne reconnaît pas l'autorité en lui reprochant sa modération.

Ces événements successifs témoignent d'une lutte acharnée entre les fidèles de M. Rugova, qui tente de conclure un accord avec le gouvernement serbe, et les forces prônant la poursuite de la lutte armée jusqu'à l'obtention de l'indépendance du Kosovo, estime-t-on de source diplomatique.

Le meurtre d'Ahmet Krasniqi, un hom-

me très peu connu jusqu'alors, a cependant levé un coin du voile sur la mission dont l'avait investi M. Rugova, qui l'avait nommé en mars «*ministre de la défense*». Selon des sources kosovars à Tirana, Ahmet Krasniqi était chargé par le «gouvernement» kosovar en exil, que dirige Bujar Bukoshi, de rassembler des fonds et des armes pour le compte des «forces armées de la république du Kosovo (Fark)», proclamée unilatéralement en 1992.

ÉTATS-UNIS

L'opinion veut garder Clinton

Le Congrès penche pour la destitution

BRIGITTE DUSSEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La vidéo n'y a rien changé, les Américains veulent garder leur président. Mais rien ne semble pouvoir arrêter le Congrès sur la route d'une procédure de destitution de Bill Clinton, dont l'affaiblissement commence à inquiéter la communauté internationale.

Plusieurs sondages sont venus hier apporter du baume au cœur à la Maison-Blanche, après des jours d'agonie impuissante, face à un scandale aux allures de Bérézina. Après avoir vu la vidéo de leur président interrogé sur les détails les plus intimes de sa liaison avec Monica Lewinsky, 66 % des Américains ont déclaré qu'ils ne voulaient pas qu'il soit destitué, et autant qu'ils étaient satisfaits de sa conduite des affaires du pays, selon un sondage CNN/USA Today/Gallup. Ces deux pourcentages sont en hausse de 6 points par rapport à dimanche.

Un autre sondage ABC montre que 68 % pensent que M. Clinton a eu raison de refuser de donner les détails de ses frasques, mais 57 % pensent qu'il a menti à la justice. Les Américains ne sont pas dupes de ses dénégations légales, expliquant qu'il pensait que, basé sur la définition qui lui avait été donnée, ses jeux sexuels n'étaient pas des relations sexuelles.

«*Le public est fatigué de tout ça*», explique à l'AFP Wilcox Clyde, expert politique de l'Université de Georgetown. Mais ajoute-t-il, le Congrès «*va devoir entamer l'étape suivante [...] peut-être avec un peu moins d'enthousiasme*», celle de l'ouverture d'une enquête visant à déterminer s'il y a lieu d'entamer une procédure de destitution.

Les républicains sont majoritaires au Congrès et «ils pensent que cela les aide politiquement de continuer tout ça», indique également Allan Lichtman, autre expert politique joint par téléphone, en soulignant qu'ils espèrent ainsi progresser lors des élections législatives du 3

novembre. Selon lui, le silence des démocrates va probablement les y aider. Ces derniers, dit-il, «*ont peur que leur association avec Bill Clinton leur nuise lors des élections*». Mais, estime-t-il, c'est ce silence qui va surtout leur nuire. Mais comment défendre un président adultère, dont l'opinion pense qu'il a menti ? «*C'est dur*», reconnaît Wilcox Clyde, «*mais je pense que toutes les munitions sont désormais dehors, et que vous allez voir plus de démocrates derrière le président*».

Fortes des sondages qui montrent que la vidéo a plutôt aidé Bill Clinton, la Maison-Blanche revigorée est d'ailleurs immédiatement repartie au combat, impéchant sur les télévisions plusieurs conseillers qu'on n'avait pas vu depuis des semaines. Ann Lewis, directrice de la communication, a dénoncé sur ABC les manœuvres «partisanas et déloyales» de la commission judiciaire de la Chambre (à majorité républicaine) qui avait décidé de publier le rapport Starr et la vidéo. «*Nous avons besoin que la procédure redevienne un peu plus bipartisan*

et loyale», a-t-elle insisté.

«*Je souhaiterais vraiment que le président ait dit la vérité, et aucun d'entre nous n'aurait à travailler sur ces détails sordides*», a pour sa part commenté le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich.

Mais, faute de vérité, la commission judiciaire de la Chambre devrait voter, probablement début octobre, en faveur de l'ouverture d'une enquête sur la nécessité d'une destitution. L'enquête durera de longues semaines, ses conclusions sont pour le moins incertaines, notamment liées à la composition du Congrès après les législatives.

L'affaiblissement du président, dans un pays où l'affaire Lewinsky écrase tous les autres dossiers, commence à inquiéter l'opinion internationale. L'ovation de Clinton lundi aux Nations Unies par les chefs d'Etat et de gouvernement était peut-être à la mesure de cette anxiété, qui faisait écrire hier à un éditeur japonais du *Nihon Keizai Shimbun*: «*L'Amérique est-elle devenue folle ?*».

À Clinton (Massachusetts), des démocrates plutôt écoeurés

PATRICE DE BEER
LE MONDE

Clinton — Dans ce gros bourg au nom prédestiné d'un Etat traditionnellement démocrate, la vie semble continuer comme si de rien n'était. Lundi 21, à Clinton, au cœur du Massachusetts, pas un seul parmi les dizaines de démocrates interrogés ne manifestait l'intention de regarder la bande vidéo. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne l'aient pas fait. Simplement, partisans ou — très rares — adversaires de Bill Clinton, ils en ont assez de ce déballage sexuel qui n'en finit pas.

A Clark University, il n'y avait aucun attroupement devant les téléviseurs. A la cafétéria, les étudiants discutaient davantage de base-ball que de l'affaire Lewinsky. Dans cette Amérique profonde et démocrate, les sentiments sont mitigés. On exprime sa déception ou sa colère face aux frasques présidentielles. En même temps, on fait la différence entre la vie privée de Bill Clinton et sa politique, que l'on continue de soutenir. Denis Sargent, avocat à Clinton: «*Les gens ont le droit de savoir. Mais ils ont lu le rapport Starr et n'ont pas besoin des bandes. Cette campagne des républicains pour destituer le président nuit à la stabilité économique et diplomatique des Etats-Unis.*»

Patron du Crystal Café, où se réunissent les ouvriers du coin, Mike Tierney accuse le procureur Starr de «vouloir crucifier Clinton». «*Ce que font les républicains est dégoûtant*», ajoute Christine Lambros, rencontrée devant un Dunkin' Donuts. A l'inverse, une autre vieille dame se sent «blessée» par un président qui «s'est conduit comme un dégoûtant. Mais il faut tirer un trait, partir de l'avant. C'est un malade sexuel, ajoute-t-elle: *Avez-vous vu ses yeux quand il regarde une jolie femme ?*» «*C'est une situation horrible, mais il est inutile de nous infliger tous les détails*», dit Edward Philbin, ex-professeur de français.

Représentant Worcester au Congrès, Jim McGovern est un de ceux qui se disent encore «amis de Bill», qu'il n'a pas l'intention «d'abandonner dans les moments difficiles». Elu il y a deux ans à l'arrière, il a accueilli le président chez lui en août et espère que cela ne nuira pas à sa réélection. Mais il est «très critique des désordres de sa vie privée». «*Je suis très déçu; il a menti à tout le monde. Avec ses idées, il aurait pu être un si grand président! Il doit démissionner*», réplique un militant du parti. Il faut savoir pardonner, pensent cependant la plupart de ces démocrates à la fibre sociale pour lesquels Bill Clinton, malgré ses turpitudes, vaut encore mieux que ses adversaires du Grand Old Party. Eux font la différence

entre la faiblesse de l'homme et les idées qu'il défend. «*Nous ne sommes pas des imbéciles comme le croient les politiciens et les journalistes de Washington. Nous savons faire la part des choses*», dit une dame rencontrée lors d'une réception. Dans la campagne pour les «*mid-term elections*» de novembre, Jim McGovern s'appuie à fond sur ces idées et sur les ambitions du président dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection sociale. Dans la synagogue de Temple Emmanuel, un débat entre les candidats a porté avant tout sur leurs programmes. Même l'adversaire républicain de Jim McGovern a été très discret sur l'affaire Lewinsky.

«Pas de détails!»

La diffusion d'un témoignage aussi sexuellement explicite est jugée par beaucoup comme le résultat d'une vendetta républicaine contre «leur» président, comme du «maccarthysme sexuel». Ce qui choque encore plus beaucoup de parents et d'enseignants, c'est qu'il soit accessible aux enfants. Un universitaire démocrate de toujours affirme son soutien au président, mais il ajoute: «*Je ne sais plus où me mettre quand j'entends ma fille de neuf ans discuter avec ses copines. Peut-être se demandent-elles le sens de «rapports bucco-génitaux»? Beaucoup de mes amis sont*

comme moi, et certains pensent abandonner le bateau démocrate». Carlos, un professeur qui s'occupe d'enfants à problèmes, s'inquiète des effets sur certains de ses élèves «qui ont le même genre de problèmes que Clinton. S'il est coupable, qu'on l'inculpe mais, je vous en supplie, pas de détails!»

Lycéens et étudiants se montrent plus sévères que leurs aînés sur la conduite de leur président. Etudiante à Clark, Cheryl Hamilton n'admet pas que la fonction présidentielle soit ainsi dévaluée. «*C'est un honneur que d'y être appelé*». En même temps, «*Monica ne donne pas une bonne image des femmes*». Elle se dit à la fois choquée par l'acharnement des adversaires de Bill Clinton et le désir de la majorité des Américains de tirer un trait. Ses condisciples partagent son respect pour la fonction présidentielle et condamnent l'attitude de M. Clinton envers sa femme et sa fille. Bobby est une exception: lui souhaite la destitution du président. «*C'est un vrai idiot. Ce déballage sexuel ne m'intéresse pas. Il est coupable, et ça me suffit*».

On est ici loin de Washington. Dans ce coin de l'Etat de John Kennedy, la lassitude semble l'emporter, avec l'espoir que Bill Clinton s'en sortira. Les démocrates espèrent que l'écoeurement de l'opinion se retournera contre les républicains.

Cahier
SPÉCIAL
Publié le samedi 3 octobre 1998

Professions

Tombée publicitaire le vendredi 25 septembre 1998

LE MONDE

Les tueries continuent au Rwanda

La RDC en subit les contrecoups, estime African Rights

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kigali — Les tueries continuent avec une «*pénible régularité*» dans le nord-ouest du Rwanda, théâtre d'une insurrection permanente qui a «*considérablement contribué*» aux troubles régnant en République démocratique du Congo (RDC), estime l'ONG African Rights.

Dans un rapport de 260 pages sur la situation dans cette région, publié hier, l'organisation de droits de l'homme basée à Londres relève que, depuis plus d'un an, «*des membres de toutes les communautés*», principalement dans le Nord-Ouest «*sont tués par les insurgés*».

Cette insurrection hutue, à laquelle répondent des opérations de l'armée rwandaise, a «*déjà causé la mort de milliers de personnes*» et est en passe de détruire la société et l'économie du nord-ouest du Rwanda, ces régions de Gisenyi et Ruhengeri autrefois «*grenier du Rwanda, mais dont les populations n'arrivent plus à se nourrir*» aujourd'hui.

African Rights souligne les «*implications régionales*» de cette insurrection, menée par des chefs des ex-Forces armées rwandaises (FAR — armée du génocide anti-tutsi qui a fait plus de 500 000 morts en 1994), et dirigée contre le régime de Kigali, dominé par la minorité tutsie. Les troubles en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), en proie à une rébellion depuis le 2 août contre le régime de Kinshasa, «*ont été provoqués en partie*» par l'entrelacement des événements politiques et militaires du Nord-Kivu (dans l'est de la RDC) et du nord-ouest du Rwanda, écrit l'organisation.

Le rapport cite en particulier le cas du Masisi en RDC, zone montagneuse du Nord-Kivu au nord de Goma, peuplée en majorité de Hutus d'origine rwandaise, qui est la «*base la plus importante*» de la rébellion rwandaise. Le Masisi, au nord du fief de la rébellion congolaise à Goma, est régulièrement le théâtre d'accrochages entre les troupes de cette ré-

bellion, menée par des Congolais tutsis, et les miliciens hutus Interahamwe, ex-FAR et Mai-Mai. C'est du Masisi, et pour certains assaillants du Rwanda, qu'est venue l'attaque de Goma, le lundi 15 septembre.

L'organisation dit toutefois n'avoir pu confirmer les rapports selon lesquels des ex-FAR et Interahamwe auraient été entraînés militairement par le régime de Kinshasa.

African Rights évalue à 5000 environ le nombre d'insurgés restés dans le Nord-Kivu autour de Masisi, tandis qu'entre 30 000 et 40 000 sont rentrés au Rwanda avec le rapatriement en masse des réfugiés de l'ex-Zaïre, depuis la fin 1996-début 1997. Les insurgés restés en RDC «*ont commencé immédiatement*» à y cibler les Tutsis «*afin de parachever le génocide*» et d'éliminer les témoins disposés à témoigner contre des génocidaires connus, selon l'organisation.

Dans le nord-ouest du Rwanda, à majorité hutue et «*berceau de l'extrémisme hutu*», les insurgés «*ne cachent pas leur intention d'éliminer les Tutsis*», mais leur but politique est d'«*empêcher le gouvernement de fonctionner dans la région*». A terme, ils suivent «*une stratégie minutieusement coordonnée, manipulant et impliquant les populations locales dans leur campagne en vue de reconquérir le pouvoir*», d'où ils furent évincés en 1994, poursuit le rapport. Le texte n'épargne toutefois pas l'armée rwandaise, mentionnant l'existence de «*preuves*» qu'elle a provoqué la mort de civils.

Selon African Rights, «*il faudra plus qu'une énorme opération militaire*» pour résoudre le conflit, en dépit de revers récents des insurgés. Il faudra surtout «*rendre l'environnement moins réceptif à leur message de haine*». D'où selon l'organisation, la nécessité d'une «*initiative politique soutenue*», dont le gouvernement de Kigali «*ne peut s'acquitter seul*». L'insurrection au Rwanda «*ne pourra véritablement être résolue que par une stratégie régionale, car elle est la source d'une profonde instabilité régionale*», conclut African Rights.

Bonino défend la liberté d'action des ONG

Paris — Le commissaire européen chargé de l'aide humanitaire, Emma Bonino, a dénoncé l'opposition des dirigeants de la région des Grands Lacs, en particulier ceux de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda et de l'Ouganda, à l'action des ONG, dans une interview publiée hier par Libération.

«*Il n'y a plus de sacralité de l'humanitaire dans toute cette région, ni au Congo-Kinshasa [RDC], ni au Rwanda, ni en Ouganda, parce que les hommes forts de ces pays, le général Kagame [vice-président rwandais] et le président [ougandais] Museveni ne veulent pas des ONG, ou seulement pour financer leurs écoles et leurs hôpitaux*», déclare-t-elle au quotidien français. «*C'est un modèle qui a fait tache d'huile. Lorsque Kabila [le président de RDC] était leur ami, il ne voulait pas non plus des humanitaires*», ajoute-t-elle.

Mme Bonino souligne que du fait de cette situation, l'Union européenne est incapable de «*prendre la mesure des souffrances et des besoins qui existent, ni, à plus forte raison, de se préparer aux catastrophes de demain*». «*Par exemple, explique-t-elle, nous ignorons actuellement le nombre des déplacés. Nous ne sommes plus sur le terrain. L'insécurité s'est généralisée*».

A la question de savoir si elle ne pensait pas que le président Kabila avait changé après avoir rompu avec ses anciens alliés, le Rwanda et l'Ouganda, le commissaire européen répond : «*Si changements il y a, ils sont dictés par le besoin de se trouver de nouveaux alliés. C'est une logique opportuniste. Je ne vois aucune ouverture réel-*

le.» Et d'ajouter : «*L'humanitaire ne doit pas, pour la énième fois, être dévoyé à des fins qui ne sont pas les siennes. Si l'on n'exige pas certaines règles, on se fait piéger. Franchement, il y a déjà eu trop d'aventures misérables*».

Mme Bonino juge intolérable le fait que «*des États mendiant sur la scène internationale, à qui nous payons leurs écoles, leurs hôpitaux et leurs infrastructures, utilisent leurs ressources propres pour acheter des armes*».

Prisée de dire de quelle manière l'Europe pourrait peser sur les événements en Afrique centrale, le commissaire européen se demande si l'on ne pourrait pas inclure dans la nouvelle convention de Lomé «*le refus de la guerre d'agression*». Constatant que la RDC avait été «*envahie comme un terrain de football*», Mme Bonino voit dans cette action une conséquence du fait que les pays occidentaux ont fermé l'œil sur les violations des frontières et du droit international à l'époque où il fallait renverser l'ancien président Mobutu.

«*Aujourd'hui, presque tous les voisins envoient leur armée au Congo, sauf l'Afrique du Sud*», souligne Mme Bonino, en se demandant si cela n'est pas dû au fait que ce pays est une démocratie et que «*c'est le seul obligé de faire accepter par son Parlement l'envoi de troupes à l'étranger*».

Constatant enfin que «*la politique américaine est en faillite totale*» dans cette région du monde, elle estime que «*la politique française en Afrique a un problème de crédibilité, qui permet de la paralyser par des procès d'intention, de la mettre en accusation pour la neutraliser*».

La «diplomatie éthique», et après?

Londres — La «*diplomatie éthique*» promise par Tony Blair, censée donner la priorité aux droits de l'homme, a rapidement trouvé ses limites, n'empêchant ni les ventes d'armes à des régimes autoritaires, ni les restrictions au droit d'asile, selon un rapport publié hier par Amnesty International.

«*La protection et la promotion des droits de l'homme seront un élément central de la politique étrangère*» du gouvernement travailliste, avait promis M. Blair peu avant son accession au pouvoir en mai 1997.

Depuis, d'indéniables progrès ont été accomplis, concède Amnesty, avec notamment l'introduction dans la législation britannique de la convention européenne des droits de l'homme et l'adoption, sous l'impulsion des Britanniques, d'un code européen sur les ventes d'armes.

Mais, bien souvent, les faits n'ont pas suivi les bonnes paroles, faute d'un consensus entre les différents ministères, en particulier dans le domaine des ventes d'armes, souligne l'organisation de défense des droits de l'homme. Ainsi pendant que le Foreign Office condamnait la répression dans le Timor oriental par le régime indonésien, le ministère du Commerce accordait 64 licences de ventes d'armes en Indonésie.

De nombreux contrats ont reçu le feu vert du ministère du Commerce dans d'autres pays où les violations des droits de l'homme sont reconnues, ajoute Amnesty, qui cite notamment l'Algérie, l'Inde, le Pakistan, la Syrie et la Turquie.

Agence France-Presse

VOUS DÉTENEZ UN ACTIF IMPORTANT ET SOUHAITEZ LE FAIRE FRUCTIFIER

VOS PRÉOCCUPATIONS

- ▶ Ai-je toutes les connaissances nécessaires pour gérer mon portefeuille de façon optimale ?
- ▶ Mes occupations courantes me permettent-elles d'effectuer un suivi rigoureux ?
- ▶ Comment maximiser mon rendement ?

NOTRE SOLUTION

La **Gestion discrétionnaire de portefeuille** vous permet de faire fructifier votre capital grâce à une gestion professionnelle de haut niveau.

Nous administrons votre portefeuille conformément à la politique de placement que vous aurez établie avec notre équipe, en fonction de vos objectifs et de votre horizon de placement.

SES AVANTAGES

- ▶ Tranquillité d'esprit lorsque vous confiez la gestion de votre portefeuille à notre équipe de gestionnaires chevronnés.
- ▶ À vous la liberté ! Le suivi quotidien de votre portefeuille nous permet de nous ajuster rapidement aux mouvements des marchés.
- ▶ Rendements historiques obtenus généralement supérieurs aux indices de marché grâce à une méthode de gestion éprouvée.

POUR EN SAVOIR PLUS

Adressez-vous à l'un des Centres de gestion privée de la Fiducie Desjardins ou composez le (514) 286-3225 ou le 1 800 361-2680 de 8 h à 20 h.

* Ce service s'applique à un portefeuille de 500 000 \$ et plus. Il est offert par Gestion Placements Desjardins, une filiale de la Fiducie Desjardins.

LA GESTION
PRIVÉE
DESJARDINS



Fiducie
Desjardins

Desjardins

À partir du 5 octobre
UN APPEL DE QUÉBEC À WINNIPEG
SERA UN APPEL LOCAL

(ET VICE VERSA).

1 800 462-4463

CANTEL AT&T

ABSOLUMENT!

É D I T O R I A L

Sanctions au palais

Jean-Robert Sansfaçon

L'affaire des vignettes V.I.P. a choqué l'imagination populaire et fourni des munitions politiques à un maire qui en avait grandement besoin. Malheureusement, il n'est pas du tout assuré qu'en renvoyant de simples préposés, victimes plus que grands coupables d'une pratique condamnable, on extirpe à la racine un mal qui ronge bien des corps publics.

Si le comité exécutif de la Ville de Montréal était sage, il limiterait la recommandation de congédiement qui plane au-dessus de la tête de 85 préposés au stationnement aux seuls employés, les cadres surtout, dont l'implication et la responsabilité dans le trafic des vignettes ne font aucun doute. Pour les autres, des

mesures disciplinaires devraient suffire puisque, jusqu'à preuve du contraire, rien n'indique qu'ils aient fait autre chose que de reproduire un comportement acquis, sans nécessairement en profiter pour eux-mêmes.

Aller au delà d'une suspension à cette étape-ci de l'enquête, c'est prendre le risque considérable de devoir rappeler la plus grande partie de ces employés au bout de quelques mois ou de quelques années, de leur verser un salaire rétroactivement avec intérêts et d'être pris avec deux fois plus de préposés que nécessaire. Tout cela, après des mois de bataille juridique? Une fois de plus, on aurait agi de façon précipitée dans un but trop visiblement électoraliste.

Cela dit, l'affaire agit comme un révélateur sur ce matériau antique que constituent certaines castes dans le domaine des services publics. Le matin où les médias ont rendu publique cette histoire de vignette à la suite d'une plainte portée par des citoyens frustrés, les premiers surpris ont probablement été les employés du service de stationnement eux-mêmes et leurs alliés objectifs du service de police. Rappelons-nous qu'il n'y a pas si longtemps, seuls les policiers distribuaient les contraventions. Le jour où les petits hommes verts sont arrivés, même pas armés, ils ont dû apprendre à respecter leurs collègues policiers, même en habits civils. Ce qu'ils ont fait. De là à officialiser cette reconnaissance par l'émission d'une vignette, il n'y avait qu'un pas qui fut franchi sous l'initiative, dit-on, de policiers.

Ce n'est pas
demain qu'on
mettra fin aux
échanges de bons
procédés entre
gens de pouvoir.

Entre gens de petit pouvoir, on se reconnaît, on se respecte, on s'entraide. L'erreur, cette fois-ci, ce fut de pousser l'exercice jusqu'à l'impression d'une vignette mystérieuse portant les lettres V.I.P. qui n'ont rien à voir avec les métiers exercés par les participants à ce petit réseau. Entre eux, les préposés au stationnement n'auraient même pas eu besoin d'une telle vignette puisqu'ils se connaissent. De leur côté, bien des policiers affichent déjà les couleurs de leur syndicat dans le pare-brise de leur voiture particulière. Le seul intérêt de la vignette V.I.P. tenait à la reconnaissance entre individus de métiers différents, voire entre parents ou amis de ces personnes importantes. Un petit racket vicieux, certes, mais combien enfantin!

Il faut évidemment faire disparaître ces vignettes V.I.P., tout en sachant que cela ne mettra pas fin à l'échange de bons procédés entre gens de pouvoir, petits et grands. À partir de cette semaine, les préposés au stationnement n'iront pas davantage patrouiller autour des postes de police, là où les agents laissent leur voiture privée, pas plus que les policiers ne dresseront de procès-verbal pour un excès de vitesse commis par un collègue en congé. Bien sûr qu'il faut le dénoncer et poursuivre le travail pour changer cette mentalité de privilèges qui, parfois, emprunte aussi les traits de la corruption. Admettons toutefois qu'elle fut jadis largement plus répandue que de nos jours.

Combattre ces privilèges indus est une tâche de longue haleine, difficile, surtout parmi des groupes aussi puissants et refermés sur eux-mêmes que sont les policiers. C'est pourquoi il faudra suivre de près l'enquête conduite par le SPCUM auprès de ses membres impliqués dans cette affaire. Car si les préposés au stationnement ont leurs torts, c'est au service de police que la tradition de passe-droit en matière d'infractions mineures à la loi est la plus solidement ancrée, la plus pernicieuse aussi en regard de cette règle de droit qui veut que tous les citoyens soient égaux devant la loi.

Parfums indonésiens

Guy Taillefer

Accouru dimanche dernier sur la Malaysia un parfum d'émancipation indonésienne, sous la forme de quelque 50 000 Malaysiens criant «Reformasi!» sur la place de l'Indépendance à Kuala Lumpur. Du jamais vu en près de 30 ans dans cette société rigide que dirige depuis 1982 l'autoritaire premier ministre Mahathir Mohamad.

L'espoir, pour l'avenir des libertés en Malaysia, c'est évidemment que ce parfum ait quelques chances de tenir. Ce qui paraît pourtant le plus plausible dans l'état actuel des choses, c'est que le mouvement de protestation aura été réduit par le régime à un hoquet de liberté, maintenant que se trouve sous les verrous son catalyseur, le vice-premier ministre Anwar Ibrahim, tombé en disgrâce début septembre, dans la foulée d'un scandale sexuel — une espèce de Monicagate malaysien — que le régime est du reste soupçonné d'avoir manigancé contre lui.

La crise qui a éclaté en Malaysia ne se résume pourtant pas à une simple lutte de pouvoir au sommet de la hiérarchie politique entre MM. Mahathir et Anwar. Ce qui rend d'autant plus importante son issue. Elle est le symbole d'une lutte d'orientation — dont on voit se répéter les exemples en Asie — entre un vieil homme d'État accroché aux «valeurs

asiatiques» de l'autoritarisme dans le développement national et un réformiste sensible à l'élargissement des droits et libertés dans tous les domaines de la société.

Les Malaysiens ont été aiguillonnés par la chute, en mai, du président Suharto dans l'Indonésie voisine. Ils tentent de prendre exemple. Le message de M. Anwar en faveur de la «destruction créatrice» des vieilles traditions politiques asiatiques commençait à porter, malgré le fait qu'il soit le tenant d'une mondialisation qui fait en sorte aujourd'hui que le pays est atteint de pneumonie financière. Sa popularité dans les milieux étudiants — dont il fut un leader — et parmi les chefs de la communauté musulmane a toujours été grande. Les récentes manifestations ont montré qu'il gagnait maintenant des appuis au sein de la classe moyenne — ingrédient clé de la chute de Suharto en Indonésie.

Reste que M. Anwar, hier dauphin du premier ministre, aujourd'hui rebelle numéro un, est en prison. Son âge n'empêche pas M. Mahathir de tenir l'appareil de l'État bien en mains. Et ni l'armée ni l'establishment politique ne donnent l'impression de vouloir le lâcher. Il faudra, maintenant que l'opposition est décapitée, bien d'autres impatiences populaires pour le convaincre de céder le pouvoir.

L E T T R E S

Suggestion inacceptable

La suggestion d'augmenter le seuil d'accessibilité à l'indépendance à 50 % plus un des électeurs inscrits à la liste électorale est inacceptable.

En effet, il ne serait pas nécessaire à un partisan du NON de se déplacer pour aller voter! Imaginez la réaction de *The Gazette* si, à l'inverse, l'option indépendantiste partait à 100 % et qu'un pauvre citoyen fédéraliste soit contraint, ne pouvant se déplacer ce jour-là, de voter OUI par défaut.

Une des conséquences possibles d'un pareil seuil serait un faible taux de participation et donc un affaiblissement de la validité du référendum, advenant un OUI, aux yeux de la communauté internationale.

Pareille idée ouvre également la porte à des manœuvres antidémocratiques. Par exemple, le camp du NON pourrait opter pour une stratégie d'indifférence, question d'éviter l'engouement de 1995 et le taux de participation qui en a résulté, ou encore inviter les incédés à s'abstenir plutôt qu'à regretter leur choix.

Quant aux sondages d'opinion favorables à une majorité élargie, on peut se demander quel en serait le résultat si on demandait à la population: «Une majorité de 50 % plus 10 000 votes est-elle suffisante?»

Dix mille votes, c'est beaucoup de monde! Un compromis possible serait de déterminer, à partir de la jurisprudence, la différence maximale à partir de laquelle un recomptage juridique est généralement permis. L'équation de la majorité élargie serait donc de 50 % plus cette différence maximale / 2 + 1.

Alain Branchaud
Andrée Gendron
Verdun, septembre 1998

Salissage hypocrite

Holy smoke! La mythologie américaine en prend un coup. La face du pouvoir est changée à tout jamais. Dans le sens d'une plus grande humanisation, grâce à Monica et à Bill.

La pourriture morale? Je ne la vois pas dans la pitoyable humanité étalée sous nos yeux, dans la somme toute relative banalité des gestes posés. Non! Je la sens chez Kenneth Starr et la droite républicaine, à l'origine de ce

«salissage» hypocrite. Ils n'en ont pas contre Bill Clinton, ils en ont contre son programme politique, trop à gauche, selon eux.

La moralité des actes! Je laisse le soin de juger aux tenants de la droite. Leur célérité à juger les autres n'a d'égal que leur volonté de s'enrichir. Imprudent, Bill? Oui! Malchanceux? Si l'on veut.

Mais, tout cela étant dit, ce soir, encore, les citoyens de la terre pourrissent s'endormir rapidement les yeux fermés, sachant que l'homme le plus puissant de la planète se nomme Bill Clinton. Et non pas Kenneth Starr, ni Newt Gingrich. Thank God!

Robert Bastien
Montréal, 15 septembre 1998

Ironie délicate

L'ironie est délicate. Jean Doré lance sa campagne électorale avec le slogan «Il nous faut un maire à Montréal». Je suis tout à fait d'accord avec lui, cependant, ou était-il lors de l'inauguration de juillet 1987?

Moustache ou pas, plus ça change, plus c'est la même chose.
René Villemure
Montréal, septembre 1998



OPINION

Souveraineté et génération 101

ALEXANDRE GOUSSE
Génération-Québec

En votant la loi 101 le 26 septembre 1977, avec ses dispositions relatives à l'éducation en français des nouveaux arrivants, le premier gouvernement du Parti québécois mettait au monde une nouvelle génération d'enfants francophones d'origines diverses: la génération 101. Ces quelque 400 000 jeunes aujourd'hui ont au plus 26 ans, s'expriment avec au moins trois langues et se caractérisent, entre autres, par l'ardeur qu'ils mettent à réussir. Pourtant, 21 ans après sa naissance, il est évident que la génération 101 n'est pas encore représentée dans les offices du pouvoir politique au Québec.

Le mouvement souverainiste, s'il veut croître, doit prendre conscience que les enfants de la loi 101 ont grandi, qu'ils sont ici pour rester et que d'autres enfants d'origines diverses continuent d'entrer dans nos écoles. Leurs réalités sociales, culturelles, linguistiques, scolaires et autres sont bien différentes de celles de leurs parents. Ils forment un groupe important de la société. Et comme tout groupe ayant des intérêts communs, ils exigent d'être représentés par des gens liés aux mêmes réalités qu'eux. Ils souhaitent trouver dans le projet souverainiste des éléments qui les concernent, surtout sur le plan de l'économie et du marché du travail. Jusqu'ici négligée par les stratégies du nous collectif, la génération 101 doit être servie par une approche différente, une attitude inclusive qui verra le jour grâce à l'émergence de nouveaux leaders issus de cette même génération.

Désormais, en plus d'avoir à s'adapter à l'évolution technologique et à la mondialisation, la génération 101 crée, façonne, influence et modifie la culture d'ici. De surcroît, comme l'ont révélé les travaux de Marie McAndrew du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, cette génération semble très sympathique aux mesures de protection de la langue française que garantit notre législation, ainsi qu'à certaines revendications autonomistes du Québec. Cependant, son intégration au marché du travail l'angoisse. En plus de subir quotidiennement les stéréo-

types, ces jeunes doivent fournir des efforts extraordinaires pour s'incorporer au réseau de la main-d'œuvre. Et quand l'emploi se trouve, la sécurité nécessaire pour le garder n'est pas toujours au rendez-vous.

Trop souvent oubliés, les jeunes issus de la majorité d'origine française, ayant grandi côte à côte avec des Québécois venus d'ailleurs, comprennent très bien les subtilités du pluralisme ethnoculturel. Ils font aussi partie de la génération 101. Créée de toutes pièces à partir du besoin de protéger la langue et la culture françaises, cette génération transforme le caractère monoculturel de la société d'antan. De plus en plus submergée par un pluralisme ethnique incontournable, elle s'ouvre définitivement sur l'acceptation et l'intégration des différences culturelles.

On doit aussi reconnaître que les résultats du référendum de 1995 ont suscité de nombreuses attentes chez toutes les parties. En instituant un plan B qui redéfinit les règles d'une éventuelle sécession, le gouvernement fédéral aussi l'a bien compris. Pour se donner bonne conscience sans doute, il adoptait une loi qui reconnaît le Québec comme une société distincte. Tout en voyant dans ce geste une réaction au 30 octobre 1995, on est en droit de trouver l'exercice futile.

Chez les souverainistes, malgré une amertume légitime, la défaite a été reçue comme une quasi-victoire. Dès le lendemain, les troupes reprenaient le combat vers la prochaine fois! Plus de deux ans plus tard, les souverainistes ont-ils compris ce qui sera nécessaire pour dépasser les 50 %? Quelles dispositions ont été prises pour que la prochaine rencontre soit victorieuse? Le premier ministre Bouchard le répète à qui veut l'entendre: «Il y aura un autre référendum quand les conditions gagnantes seront réunies!» Pourquoi ne pas miser dès maintenant sur l'ouverture et la tolérance des Québécois d'implantation ancienne face à la nouvelle diversité culturelle francophone qu'a engendrée la loi 101?

Si l'on considère que les éléments stratégiques les plus importants du dernier référendum ont été l'offre de partenariat et la coalition du 12 juin réunissant l'Action démocratique, le Bloc et le Parti québécois, la nouvelle donne qu'est la génération 101, si elle vient

modifier le discours souverainiste en faveur d'une réelle reconnaissance de ses nouveaux enfants, pourrait bien permettre que la prochaine fois soit enfin la bonne. Une victoire du OUI dépendra d'abord de la volonté du mouvement souverainiste d'élargir sa coalition originale afin d'inclure tous ses partenaires naturels, ses propres populations.

Au delà des récriminations teintées de xénophobie que la déclaration sur «l'argent et les ethnies» avait provoquées, quel constat peut-on faire aujourd'hui des résultats de 1995? Au moins celui-ci: le mouvement souverainiste doit revoir sa stratégie d'intégration des Québécois d'implantation plus récente. Qu'est-ce qui l'empêche de mettre sur pied une coalition avec les Québécois, toutes origines confondues? La réponse passe par la représentation, pierre angulaire de notre démocratie.

Un survol des institutions scolaires de Montréal montre bien le visage qu'aura le Québec dans quelques années. Et si cette génération franco-phonie, mise au monde par la loi 101, choisit maintenant d'utiliser le français dans ses échanges quotidiens, son impact sur la société québécoise n'en est qu'à ses débuts. En plus de l'adopter, le Québec doit s'adapter à sa nouvelle génération, à ses idées culturellement différentes, diverse et multiple dans ses origines comme dans son intégration. Il lui faudra aussi attendre une représentation plus juste de ce pluralisme français qui, déjà, nous compose ce visage si distinct qu'il fallait le dire dans une loi.

À l'avant-veille du prochain rendez-vous référendaire et à la veille d'une élection, il serait temps d'élaborer une approche stratégique envers la génération 101. Il s'agit de repenser la philosophie qui soutient la souveraineté en ouvrant au pluralisme croissant chez nous, si visible partout. L'enthousiasme de la majorité de ceux qui composeront demain notre collectivité adulte et décisionnelle sera nécessaire pour envisager d'accomplir un projet aussi ambitieux que la souveraineté. Notre pays n'est plus celui de 1980 et sera différent, au prochain référendum, de celui de 1995. Notre avenir doit se faire avec un projet à l'image du Québec et de ses populations, non pas seulement à l'image de ceux qui pensent régir nos destinées.

À PROPOS

... de la vie plus longue des femmes

L'avantage des femmes en ce qui concerne la durée de vie est non seulement considérable, mais il augmente au fil des générations. Ainsi, les femmes nées entre les années 1851 et 1891 ont vécu en moyenne deux ans de plus que les hommes des mêmes générations, tandis que l'écart entre les sexes s'accroît à neuf ans pour les générations nées en 1931 et en 1941. Selon les conditions ac-

tuelles de mortalité, l'écart est de près de sept ans. Cela laisse présager que dans les générations nées dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les écarts devraient diminuer un peu.

D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie, Vol. II, Bureau de la statistique du Québec, 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333
F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Québec 2001, pays indépendant ou terre de replis ethniques?

L'Indirect Rule pour le Québec

La démocratie est le principal antidote de cette gestion aristocratique

CLAUDE BARITEAU
Professeur au département
d'anthropologie de l'Université Laval
et auteur de
Québec, 18 septembre 2001,
Montréal, Québec Amérique, 1998

La question du Québec renvoie depuis toujours au contexte international. Les efforts de la France pour consolider sa colonie de la Nouvelle-France y trouvent leur explication. L'objectif était de renforcer ses positions en vue de développer son hégémonie. C'est d'ailleurs à la suite de combats avec l'Angleterre que la France fut contrainte de se départir de cette colonie en 1763.

L'Acte de Québec de 1774 est aussi tributaire de la scène internationale. Il visait à neutraliser les pressions venant des colonies britanniques au sud de la Province de Québec. Quant à l'acte constitutionnel de 1791, il se voulait un aménagement de l'Acte de Québec en réponse aux demandes des loyalistes. Toutefois, en créant une Chambre d'assemblée aux responsabilités limitées, cet acte ouvrit la porte à l'expression populaire. Les chefs Patriotes revendiquèrent peu après un gouvernement responsable. Ce type de revendication a conduit à la naissance de 25 pays en Amérique entre 1790 et 1835. Au nord des États-Unis, ce ne fut pas le cas. L'Angleterre, puissance impériale à son apogée, utilisa la force pour enrayer le mouvement des Patriotes.

Sur recommandation de lord Durham, les colonies du Bas-Canada et du Haut-Canada furent réunies en 1840. Sous l'Union, un traité de réciprocité fut signé avec les États-Unis en 1854. Au terme de celui-ci, en 1864, une majorité d'élus du Canada de l'Ouest, l'ex-Bas-Canada, voulurent en finir avec l'Union. Leurs démarches conduisirent à la création du Canada de 1867.

C'est alors que s'affirma au Canada français un nationalisme de type ethnique. Peu après la Deuxième Guerre mondiale, ce nationalisme fut remis en question. La Révolution tranquille s'ensuivit. Un nouveau projet national prit alors forme au Québec. Il déboucha sur des revendications auto-

mistes toujours à la hausse. Le gouvernement Trudeau s'y opposa. L'idée de l'indépendance du Québec devint une solution de rechange de plus en plus populaire. Le Parti québécois en fut le porteur alors que naissaient de nombreux pays issus d'anciennes colonies.

Aujourd'hui, la souveraineté, toujours au cœur de la question du Québec, s'exprime dans un contexte fort différent. Le Canada a changé en 1982 avec le rapatriement de la Constitution. Par ailleurs, l'ordre mondial n'est plus le même depuis l'effondrement du monde de Yalta. Tout s'est globalisé. Au même moment, des mouvements «nationalitaires» ont surgi notamment au sein de pays regroupant des entités culturelles et ethniques différentes. Le cas québécois est depuis sous observation à l'échelle internationale.

Les promoteurs des mouvements «nationalitaires» doivent un jour choisir entre deux parcours. Le premier conduit au repli ethnique; le second, à l'indépendance. Aux prises avec un tel mouvement, tout pays cherche à miner celui de l'indépendance. Aussi fera-t-il tout pour que ce mouvement se définisse et soit perçu comme un problème interne. D'abord, en déployant diverses mesures qui mènent au repli ethnique; ensuite, en avisant la communauté internationale qu'il s'agit bel et bien d'une affaire interne.

Mesure de tolérance

Chaque fois que la question du Québec s'est posée en écho au contexte international, l'Angleterre puis le Canada ont constamment manœuvré de la sorte. Pour promouvoir le repli ethnique, ils ont déployé divers moyens, dont l'Indirect Rule.

Ce mode de gestion fut mis en forme au Québec en 1774. Il a permis aux dirigeants britanniques de contrôler la population québécoise d'origine française. Deux mesures l'ont caractérisée: une première, de tolérance, qui reconnaissait la pratique de la religion catholique, l'usage de la langue française et le recours au droit civil français; une seconde, de dissuasion, par l'envoi de mercenaires allemands pour empêcher les ressortissants français de s'associer aux républicains des treize colonies mais, aussi, pour refroidir les ardeurs de ces républicains.

L'Indirect Rule a plusieurs autres particularités. L'une d'elles veut que le peuple conquérant se réserve le

contrôle des pouvoirs inhérents à la souveraineté nationale. Quant à la population conquise, elle doit se contenter de pouvoirs subalternes. Sous ce mode, les contacts auprès des conquis se font avec leurs représentants considérés de loyaux sujets. Ces derniers sont d'ailleurs indispensables au déploiement de l'Indirect Rule. Aussi obtiennent-ils divers avantages. Point important, l'Indirect Rule implique le recours à la contrainte si les conquis remettent en question l'ordre établi. Dans un tel cas, la ligne dure est de rigueur. C'est ce qui s'est produit, par exemple, en 1836 et en 1982.

Durant ces phases de ligne dure, il y a toujours eu au Québec un «repositionnement» des acteurs politiques. Certains francophones, qui se préparent à devenir de loyaux sujets, cherchent l'appui de la population. S'ils l'obtiennent, ils accèdent à des postes d'envergure. Actuellement, cette dynamique est en cours. Jean Charest, le nouveau chef du Parti libéral du Québec, est ainsi devenu l'homme qui sauvera le Canada. Son mandat est simple: prendre le pouvoir et, du coup, empêcher la tenue d'un troisième référendum. S'il échoue, ce sera le retour à la ligne dure, question de forcer la donne.

Si la modification de la Constitution en 1982 a quelque peu contraint le recours à l'Indirect Rule, l'entente de Charlottetown visait à la réintroduire. Malgré son rejet en 1992, le gouvernement Chrétien cherche à la reconduire car, pour les Canadiens, l'Indirect Rule serait le seul moyen de juguler la démarche souverainiste. Voilà pourquoi ce gouvernement déploie deux plans d'attaque: un premier qui consiste à se montrer ouvert à l'inclusion du concept de «société distincte» dans la Constitution en autant qu'il n'ait pas d'incidence juridique; un second dont l'objectif est de refroidir les nationalistes prétendument séduits par les souverainistes.

C'est dans le cadre du second plan que ce gouvernement a demandé à la Cour suprême de lui livrer des arguments pour enfermer la question québécoise à l'intérieur de la juridiction canadienne. Le récent avis de cette

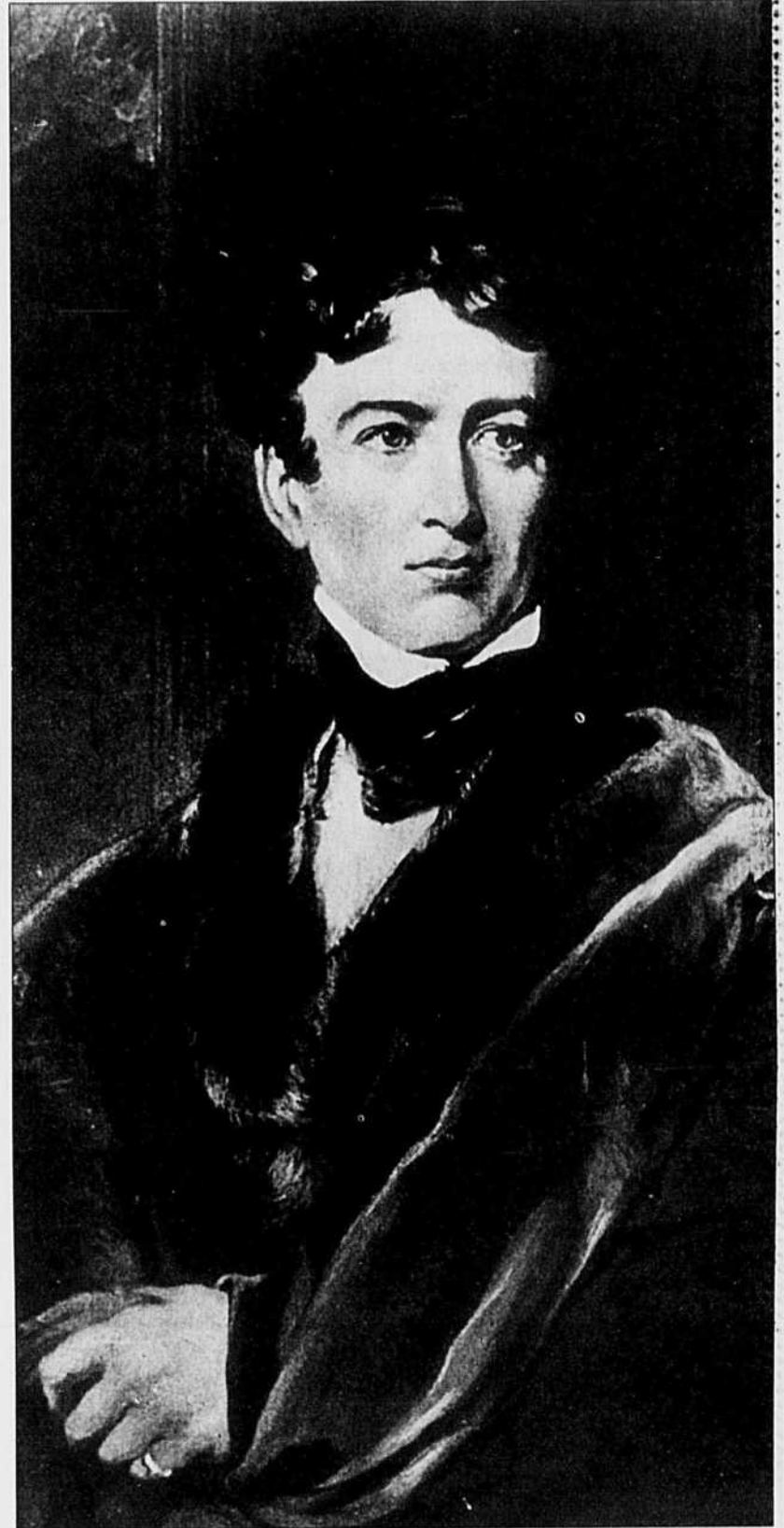
cour les lui fournit même s'il semble entrouvrir la porte à la négociation. C'est ce qu'a montré Jacques-Yvan Morin. Depuis, le gouvernement canadien veut participer à la définition des règles du jeu, se montre toujours réceptif à l'idée de partition du territoire québécois et soutient qu'une éventuelle déclaration unilatérale de l'indépendance du Québec serait illégale.

Consolider les assises

Cette charge ne s'arrête pas là. Toujours ébranlés par les résultats du référendum de 1995, les ténors du fédéralisme canadien présentent de plus en plus le projet souverainiste comme ethniquement défini. Mieux, ils attaquent les politiques sociales des leaders souverainistes, véhiculent, sur toutes les scènes, l'idée selon laquelle le Canada serait un modèle de tolérance et avancent que les Québécois n'ont ni les moyens ni les qualités pour accéder à la souveraineté, leur destin étant celui des plaisirs de la petite vie.

Ces prises de position renvoient toutes, y compris l'avis de la Cour suprême, au déploiement de l'Indirect Rule. Avant de réagir, les souverainistes doivent prendre conscience de ce que ce mode de gestion est foncièrement aristocratique et de ce que la démocratie demeure son principal antidote. Ils découvriront alors qu'ils ont tout avantage à consolider les assises citoyennes de leur projet en renforçant les liens sociaux entre les Québécois et les Québécoises. S'ils le font, ils seront alors mieux placés pour prendre à témoin la communauté internationale et éviter, ce faisant, que la question du Québec soit prisonnière de la vision canadienne.

Il y a là deux détours obligés. Ils faciliteront la reconnaissance du Québec par des États membres des Nations unies advenant un refus du gouvernement canadien de négocier la sécession à la suite d'un référendum gagnant. Ces détours exigent de l'audace. Mais, sans audace, le Québec deviendra une terre de replis ethniques. Pas un pays.



Lord Durham

LE DEVOIR

Bourdieu, le féminisme et la critique

La domination masculine concerne aussi les hommes

MARIE-BLANCHE TAHON
Professeure, faculté de sociologie
Université d'Ottawa

Malgré le décalage horaire et la grève d'Air Canada, une toute petite quinzaine sépare la parution du compte rendu du dernier Bourdieu dans *Le Devoir* du 12 septembre et dans *Libération*, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur*, etc., tandis que le livre est sorti de l'imprimerie en septembre. Pour ma part, je l'ai trouvé et acheté à Ottawa le 11, et mon libraire — la Librairie du Soleil, l'unique librairie francophone dans la capitale nationale — m'a affirmé qu'il était arrivé le matin même. J'ai passé la journée de samedi à le lire et, le soir, je n'avais pas terminé le premier chapitre tant la densité du texte m'oblige à la concentration. Je ne débattrai donc pas ici de l'ouvrage.

Je réagirai simplement au sous-titre de l'article d'Antoine Robitaille, le zélé critique du *Devoir*: «Bourdieu fait la leçon aux féministes». S'il lit aussi vite que ses collègues parisiens, Robitaille est aussi de leur avis. Collègues parisiens qui, en l'occurrence, sont tous des hommes. Je ne me permets ce trait de sexisme que parce que ces messieurs expriment précisément qu'ils sont choqués de l'outrecuidance de Bourdieu qui «fait la leçon aux féministes». Jusqu'à présent, je n'ai vu, de la part des «féministes», que la réaction de Michelle Perrot dans *Libération*. Le ton de son papier n'a rien à voir avec celui avec lequel elle «saluait» la sortie de *La Troisième femme*. *Permanence et révolution du*

féminin de Gilles Lipovetsky (Gallimard, 1997). Perrot est plutôt favorable au livre de Bourdieu quant au fond, partagée, mais avec mesure, quant au peu d'usage qu'il ferait de la production féministe. Elle, Michelle Perrot, qui a notamment dirigé, avec Georges Duby, les cinq volumes de *Histoire des femmes en Occident* (Plon, 1991-1992), est partagée sur ce point. Les autres, des hommes, sont de l'avis d'Antoine Robitaille: Bourdieu «fait la leçon aux féministes». Seul Eribon (*Le Nouvel Observateur*) étaye quelque peu cette assertion. Les autres se contentent de l'assener.

Deux éléments m'intriguent à la lecture de ces critiques: 1. Depuis quand les hommes critiques sont-ils attentifs à la production «féministe»? Ce n'est pas le nombre de papiers qu'ils proposent (que ce soit dans *Le Monde*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur* ou *Le Devoir*) qui permet de répondre à cette question. Que savent-ils de la production «féministe»?

2. Comment expliquer que, lorsqu'un critique (homme) voit «la domination masculine» sous la signature d'un homme, il en arrive spontanément — je ne suis pas loin de penser que les Parisiens n'ont pas passé plus d'heures que Robitaille à lire le livre — à la conclusion qu'il s'agit d'une «leçon aux féministes»? Pour ma part, je serais tout aussi spontanément enclenché à considérer que «la domination masculine» concerne aussi, sinon au premier chef, les hommes. De cette possibilité, il n'est aucunement question dans les critiques du *Devoir* et des Parisiens. Ce qui me paraît — au vu des 40 pages lues dans ce livre et

de l'appréhension de son travail antérieur, notamment son long article qui portait déjà ce titre dans *Actes de la recherche en sciences sociales* en 1990; *Esquisse d'une théorie de la pratique* (Droz, 1972) et *Le Sens pratique* (Minuit, 1980) — confirmer précisément ce que Bourdieu dénonce: une naturalisation des rapports de domination. Il serait «naturel» que, s'agissant de l'examen des rapports sociaux entre les sexes, la seule littérature de référence soit la littérature écrite par des «femmes». Pourquoi? La problématique des rapports sociaux entre les sexes ne concerne-t-elle pas tout autant les «hommes» que les «femmes»?

En prétendant, sans l'avoir lu très attentivement, que Bourdieu fait «la leçon aux féministes», les hommes critiques ne légitiment-ils pas que «la domination masculine» est une expression militante qui doit être dénoncée par des militantes — des «féministes»? Or, percevoir des femmes qui pensent et qui écrivent — même si on ne les lit pas (voir point 1.) — comme des militantes ne revient-il pas à leur dénier la capacité d'être des intellectuelles? Cela ne s'affirme-t-il pas subrepticement que la pensée est l'appanage des «hommes»; les «hommes» «pensent» puisque eux n'ont pas à être «militants» à l'égard des rapports sociaux entre les sexes. Les chevaliers des féministes — l'espace d'un compte rendu — veulent nous faire croire, contre Bourdieu, que «la domination masculine» ne concerne pas les hommes. J'espère que les féministes, au secours desquelles ils vont comme un seul homme, ne seront pas dupes de ces trop gentils cri-

tiques qui ne rechignent pas à leur rappeler, par la bande, quelle est la posture qui sied à un homme: «faire la leçon».

Là où Robitaille fait preuve d'originalité à l'égard de ses confrères parisiens, c'est lorsqu'il caricature la référence que Bourdieu fait à la Kabylie et à l'imaginaire kabyle. Il indique ainsi que ses connaissances en anthropologie restent à acquérir et qu'il n'a jamais lu les travaux de Bourdieu, dont ceux réalisés en collaboration avec Sayad — le kabyle. Sayad n'apprécierait sans doute pas que je l'ethnicise ainsi. Il ne pourra malheureusement plus me le reprocher. Ceux et celles qui ne redoutent pas de faire un effort pour lire son superbe recueil de textes, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991 (avec une préface de Bourdieu). Les Kabyliens ne sont pas des «sauvages» et Bourdieu ne les considère pas comme tels. Cela va assez mal en Algérie pour ne pas encore mettre de l'huile sur le feu à ce propos. La lecture de *L'Intellectuel négatif*, dans l'avant-dernier Bourdieu, *Contre-feux* (Liber-Raisons d'agir, 1998, p. 105-107), est elle aussi particulièrement éclairante à ce sujet.

Les certitudes inquiétantes de Mme Tahon

Cette lettre de Mme Tahon condense d'une fascinante manière une bonne part des reproches que l'on fait, outre-atlantique, aux mé-

thodes et logiques «bourdévines». Bornons-nous au plus inquiétant: le refus de tout débat, ici manifeste.

La présomption est celle de la mauvaise foi. L'adversaire? A soupçonner, parce qu'assurément conspirateur. La sociologie n'a pas terminé le livre; que j'ai pour ma part reçu, comme il est de coutume dans mon métier, plus d'une semaine avant qu'il se trouve en librairie. Mme Tahon n'a donc pas lu les nombreux passages où effectivement Pierre Bourdieu démontre, avec sa posture surplombante, qu'il est impératif pour les études féministes de refonder leur entreprise sur de nouvelles bases: les siennes.

J'ai soulevé quelques illustrations de cette prétention, qui m'a semblé si importante qu'elle constitue le cœur de mon commentaire. Il semble bien, à lire la revue de presse établie par Mme Tahon, que plusieurs autres critiques ont fait exactement le même constat. Mais la sociologie, après nous avoir tous mis dans le même paquet des «hommes critiques», proclame que nous nous sommes TOUS trompés. Peu lui importe de n'avoir pas terminé le livre: nous errons. Elle le sait. Pourquoi? Parce qu'il ne peut en être autrement: nous sommes, tels de malins robots programmés, totalement prévisibles grâce à la mise au jour, par son guide, des structures de pouvoir dans lesquelles nous avons été façonnés et évoluons. (En passant, les sociologues de tendance bourdévienne ne devraient-ils pas s'interroger sur ce qui les détermine, eux?)

Si elle était un peu moins parisienne dans ses lectures, Mme Tahon au-

rait vu que j'ai signé, le 14 avril dernier, une longue interview avec Gilles Lypovetsky, où nulle part il ne lui est dénié le droit de se pencher sur la question des femmes. De surcroît, Lypovetsky critiquait certaines féministes. Mais lui ne les prenait pas de haut. Son texte transpirait le doute et invitait à la discussion (poursuivie de belle manière dans la revue *Le Débat*). C'est pourquoi, dans ce cas, je ne pouvais constater qu'il «faisait la leçon» à qui que ce soit! Mais voilà: même si Bourdieu, lui, fait effectivement la leçon aux féministes; même si plusieurs, à la lecture du livre, arrivent à cette même conclusion, il faudrait, d'une manière somme toute soviétique, dire l'inverse, ou se taire, «pour ne pas avoir l'air de naturaliser». Etant critique ET homme, je n'aurais pas le droit de constater qu'un homme critique les féministes. Mais qui naturalise donc les rapports hommes-femmes, ici?

Cette lettre, avec ses antiphrases (comme: «Je ne débattrai donc pas ici de l'ouvrage», ce qui est fait au moins dans tout le dernier paragraphe) doit impérieusement nous ouvrir les yeux sur les risques graves d'importer chez nous une manière d'intervenir dans le débat public découlant d'une pensée de système. Méthode idéologique, celle des années 50, en France, des membres du PC et de leurs amis qui n'avaient pas besoin, eux non plus, de «lire» pour excommunier. Faire l'examen des arguments de l'adversaire était inutile. On savait, c'est tout. Comme Mme Tahon sait. Avec certitude, sans avoir lu.

Antoine Robitaille

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsables des pages thématiques); Martin Dulos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisc, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-D'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

V.I.P.

SUITE DE LA PAGE 1

et 10 cadres qu'ils étaient suspendus sans traitement et qu'une recommandation de congédiement serait faite au comité exécutif qui se réunit cet après-midi. Dès le lendemain, Montréal enregistrait un taux d'absentéisme élevé.

Lundi, seulement le tiers des employés attendus au travail ont sillonné les rues de Montréal. Hier, la situation était semblable: 30 personnes étaient au travail, 12 se disaient malades ou en accident de travail, cinq étaient en congé, une était libérée pour activité syndicale et 41 étaient suspendues.

Michel Gohier souligne que la Ville contestera entre autres la valeur des démarches entreprises par certains fonctionnaires auprès de la Commission de la santé et sécurité au travail pour des accidents de travail causés par un «traumatisme psychologique». «Il y a des ralentissements de travail qui ne sont pas justifiables», estime M. Gohier.

Déjà, la Ville a mis en demeure le Syndicat des fonctionnaires municipaux et ses officiers de payer pour la grève illégale des préposés au stationnement. En réaction aux révélations sur le système de vignettes mis en place depuis 1995 et dirigé conjointement par des fonctionnaires

montréalais et des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, les préposés au stationnement ont spontanément refusé, les 14, 15 et 16 septembre, de travailler. Cette grève a pris fin la troisième journée avec une ordonnance du Conseil des services essentiels. De plus, la Ville a entrepris des procédures auprès du Tribunal du travail afin de poursuivre le syndicat et les préposés.

Stationnement Montréal aurait aussi subi des pertes

Montréal pousse donc un cran plus loin le règlement du dossier. La Ville ne semble toutefois pas seule à vouloir se faire rembourser. Stationnement Montréal, un organisme chapeauté par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui gère au nom de la Ville les parcomètres ainsi que les terrains de stationnement, estimerait également avoir subi des préjudices financiers. Les dirigeants n'ont toutefois pas pu être joints hier.

Chose certaine, le contrat liant la Ville de Montréal à la Société en commandite Stationnement de Montréal établit que l'administration municipale s'engage «à prendre toutes les mesures appropriées afin d'assurer le respect et l'application de la réglementation municipale». Plus spécifiquement,

la Ville s'engage «à mettre à la disposition de [Stationnement Montréal] pendant la période que [Stationnement Montréal] pourra le requérir, des personnes aptes et en nombre suffisant pour permettre à [Stationnement Montréal] d'assurer une exploitation efficace des activités de stationnement dans la ville».

La démarche de la Ville peut paraître d'autant plus pertinente que Montréal est coincé dans un carcan budgétaire pour l'année en cours. Il manque 7,9 millions pour assurer l'équilibre pour l'exercice financier 1998, ce à quoi est assujettie légalement la municipalité. La perte de revenus provenant des contraventions de stationnement risque d'alourdir le manque à gagner.

Déjà, la chute libre du nombre de contraventions émises par la police, à cause de l'implantation de la police de quartier, soutient-on du côté politique, a creusé un trou de 21 millions dans les recettes prévues dans ce poste budgétaire.

L'épineux dossier des vignettes V.I.P. a également des ramifications d'ordre politique. D'abord parce que le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a conservé la mainmise sur l'enquête interne et criminelle, soulevant des doutes sur un apparent

conflit d'intérêts. Puis, l'administration du maire Pierre Bourque a rejeté hier du revers de la main les accusations syndicales quant à de l'abus de pouvoir du maire et de Saulie Zajdel, conseiller municipal siégeant au comité exécutif.

Au nom de l'administration, le conseiller municipal Pierre-Yves Melançon, responsable politique du dossier de la circulation au comité exécutif, a justifié les faits et gestes reprochés à ses collègues. M. Zajdel a effectivement écrit une lettre de plainte pour «traitement irrespectueux», provoquant la suspension de trois jours de l'employé en question, a reconnu M. Melançon qui soutient qu'il s'agit d'une procédure que tous les citoyens peuvent utiliser.

Aussi, M. Melançon a indiqué qu'une directive administrative épargne les voitures de fonction du maire et de la présidence du comité exécutif ainsi que les voitures de fonction des préposés au stationnement de toute contravention. Cela expliquerait que M. Bourque ait vu deux contraventions annulées.

L'administration Bourque souligne par ailleurs qu'une révision complète des politiques en vigueur à cet égard est amorcée.

REMANIEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

thète de «délégué» les ministres de l'Industrie et du Commerce, Roger Bertrand, des Mines et des Terres, Denise Carrier-Perreault, du Tourisme, David Cliche, et du Revue, Rita Dionne-Marsolais.

Dans le second cas, le ministre Chevrette se verrait libéré du Développement des régions puisqu'il semble avoir trouvé la manière d'établir un bon dialogue avec les représentants des Premières Nations. Au cours des derniers mois, il a su éviter à son gouvernement des maux de tête interminables en réglant des dossiers fort délicats.

Au sein du présent conseil, de jeunes ministres comme André Boisclair et Pierre Bélanger pourraient se voir accorder davantage de responsabilités en raison de l'image de renouveau que cherche à établir M. Bouchard face aux libéraux de Jean Charest. L'initiative pourrait être également favorable à leur réélection comme députés, le temps de la bise électorale venu.

Depuis plusieurs semaines, une rumeur persistante veut que les nouveaux membres du cabinet Bouchard soient choisis parmi les élus suivants: Joseph Facal, Michel Letourneau, Gilles Baril, Marie Malavoy et Nicole Léger. Le premier ministre pourrait aussi faire appel aux vétérans Rosaire Bertrand, Jean-Guy Paré et Jean-Pierre Charbonneau.

Pour ce qui est des mises au rancart, depuis un bout de temps déjà, la rumeur pousse hors du cabinet les Jean-Pierre Jolivet, Matthias Rioux et Sylvain Simard. Toutefois, il est difficile de croire que le ministre de l'Agriculture, Guy Julien, puisse perdre son poste en pleine crise de l'industrie porcine.

De son côté, si elle a songé un moment à quitter la vie politique, la ministre de la Culture, Louise Beaudoin, se sent maintenant d'attaque pour un autre mandat, mais peut-être pas au même endroit. En fait, tous s'attendent à voir Mme Beaudoin un jour aux rênes du ministère des Relations internationales.

Par ailleurs, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, a lui aussi réfléchi à son avenir politique au cours des derniers mois. Si les élections avaient lieu cet automne, il quitterait son poste. Sinon, il entreprendra sous peu de pénibles et cruciales négociations avec les 400 000 employés de l'État.

Fatiguée des forces centrifuges du conseil des ministres, Louise Harel a également songé à réorienter sa carrière quelques fois au cours des derniers mois. Idem pour le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, qui a connu des problèmes de santé. Leur sort demeure incertain au-delà de la fin du présent mandat du gouvernement péquiste.

Enfin, les ministres de la Justice, Serge Ménard, des Affaires municipales, Rémy Trudel, et de la Métropole, Robert Perreault, semblent tous bien à l'aise avec leurs responsabilités actuelles. Il serait toutefois surprenant de voir le ministre de M. Perreault survivre à une réélection éventuelle du Parti québécois.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Émission de publication — Enregistrement 06858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ALLEMAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

des chrétiens». Il faut dire que la popularité du SPD s'appuie largement sur ce que ses dirigeants appellent «les erreurs de la réunification». Les anciens communistes de l'Est caressent l'idée que la transition à l'économie de marché aurait pu être plus douce et permettre d'éviter le 30 % de chômage qui frappe actuellement la région.

«A un kilomètre d'ici, dit Bisky, il y a un complexe industriel qui fabriquaient de l'équipement électronique où travaillaient 27 500 personnes. Aujourd'hui il n'en emploie plus que 1000. Il aurait fallu faire les choses plus lentement.» Autre exemple. «En rendant les terres et les maisons appropriées par les communistes à leurs propriétaires, on a mis à la rue ou dans l'insécurité plus d'un million de personnes. Pourquoi n'a-t-on pas choisi une autre façon de procéder.»

Mais le succès du PDS repose aussi sur le sentiment de rejet qu'éprouvent de très nombreux Allemands de l'Est. Tous les partis nationaux sont dirigés par des gens de l'Ouest. Sauf évidemment le SPD, qui est devenu pour plusieurs le parti des «Ossies».

Bien sûr, les habitants de l'Est qui ont la chance d'avoir un emploi travaillent généralement plus longtemps, ils sont moins payés et ont de moins bonnes conditions de travail. Mais il y a plus.

«On nous ignore, c'est comme si nous n'existions pas, dit Nèle, une jeune étudiante du quartier de Treptow, à Berlin. Les gens de l'Ouest ne nous écoutent pas. Ils ne comprennent pas ce qui se passe ici. D'ailleurs, lorsqu'ils nous envoient de l'argent, les politiciens de l'Ouest parlent de «transferts», comme si nous étions un pays étranger.»

Encore divisée, l'Allemagne? Il suffit de prendre un taxi à Berlin Ouest et de se rendre dans une banlieue de l'Est pour s'en apercevoir. Les chauffeurs doivent consulter attentivement les plans de la ville comme s'ils étaient en territoire étranger. Quand il ne faut pas interroger les autochtones pour trouver une place dont le nom n'est pas inscrit sur les cartes. «C'est un autre pays», me confie un chauffeur.

À l'Est, le sentiment identitaire prend les formes les plus diverses. Notamment, celle qu'on a baptisée «ostalgie».

Récemment, les éditeurs se sont lancés dans la publication de mémoires d'anciennes personnalités de la RDA. Cela va de l'ancienne pop star Frank Schöbel (le livre s'est vendu à 30 000 exemplaires) à l'ancienne patineuse Gaby Seyfert. On publiera bientôt celles de Hansjoachim Tiedje, un Allemand de l'Ouest qui a sauté le mur vers l'Est et qui

vit toujours en Russie.

«Il y a plus qu'une différence politique entre l'Est et l'Ouest, explique Dieter Gutzen, professeur de littérature à l'université de Hagen. Il y a une différence de culture.» Comme il en existe aussi une, ajoute-t-il aussitôt, «entre le Nord et le Sud, les protestants et les catholiques, etc. La nation allemande n'est pas très unifiée, vous savez. On la qualifie souvent de «nation tardive».

Le sentiment de rejet qu'éprouvent les habitants de l'Est n'est peut-être pas tout à fait sans fondements.

En 1993, des enseignants de Thuringe (à l'Est) et de Rhénanie (à l'Ouest) avaient demandé à 500 étudiants de part et d'autre de dissertier sur le sujet suivant: «Un an d'unité allemande. Qu'en pensez-vous?» Les étudiants de l'Est ont énuméré aussi bien les avantages (liberté de voyager, de consommer, de penser, etc.) que les désavantages (chômage, criminalité, etc.). Mais ceux de l'Ouest ont avant tout insisté sur les inconvénients.

Dieter Gutzen croit que les préjugés sont toujours plus forts à l'Ouest sur les gens de l'Est que le contraire. «Le problème, c'est les gens, pas l'argent», écrit-il un des élèves interrogés. Ce contexte explique peut-être aussi la force de l'extrême droite à l'Est, qui a remporté en Saxe-Anhalt 13 % des voix aux élections régionales d'avril dernier.

Chose certaine, les «ossies» sont des électeurs plus volatiles que ceux de l'Est. Ils sont donc devenus un enjeu majeur de cette élection.

«Aujourd'hui, le PDS est un parti moins dogmatique et plus ouvert que le Parti communiste français, qui a longtemps défendu une ligne beaucoup plus dure que nous, dit Helmut Ettinger, porte-parole du PDS. C'est un parti à gauche des sociaux-démocrates comme il y en a partout en Europe.»

Pourtant, en début de campagne, les chrétiens démocrates de Helmut Kohl publiaient une affiche où les anciens communistes étaient représentés par deux mains ensanglantées évoquant une alliance possible entre sociaux-démocrates et anciens communistes.

En Saxe-Anhalt, les sociaux-démocrates dirigent un gouvernement minoritaire qui jouit de l'appui passif des anciens communistes. On parle de «tolérance». Mais la chose serait encore considérée à Bonn comme un véritable sacrilège.

Comme quoi les sorciers ne sont peut-être pas ceux qu'on pense. Quant au jugement de Lothar Bisky, «on le connaîtra le 27 septembre prochain», lance l'un des grands inquisiteurs.

MÉTHADONE «J'ai réappris à vivre, à profiter de la vie»

SUITE DE LA PAGE 1

te-t-il. Deux ans à consommer après avoir inscrit son nom sur une liste d'attente, ce qui est inconcevable.»

Dans les mois qui ont précédé son admission au programme de méthadone du Centre de recherche et d'aide aux narcomanes (CRAN), fin 1994, Guy devait se maintenir avec l'héroïne. A petites doses, juste pour ne pas broncher. «J'ai expliqué ma situation à mes parents. C'est eux qui m'ont fourni l'argent pour acheter mon héroïne le temps qu'il me restait à attendre pour ne pas que j'aille voler et que je risquerai d'aller en prison sans être traité.»

Emmanuelle Turgeon, écrivaine, a aussi vécu l'attente. Héroïnomanes dès l'âge de 16 ans, elle s'est procuré sa méthadone sur le marché noir dans les premières heures de son traitement. «La personne qui te vend sa méthadone vend une journée de sa vie, lance-t-elle. Elle va être malade pendant 24 heures.»

La méthadone ou la mort

Guy Lèvesque et Emmanuelle Turgeon ne se font pas d'idées: sans la méthadone, ils seraient morts. Morts ou morts-vivants sombrant davantage dans le gouffre.

«La méthadone, ça permet de retrouver des raisons de vivre. Parce qu'au lieu de passer des journées à chercher de l'argent pour l'acheter de la dope, tu peux passer tes journées à lire, aller au cinéma, travailler, à faire des choses que t'aimes, explique Emmanuelle d'une voix rauque et fragile. Tu découvres qu'il y a plein de choses à faire alors que tout paraissait si plate en comparaison avec l'héroïne.»

Emmanuelle, 25 ans, a trouvé suffisamment de raisons pour rester en vie. Elle est mariée, elle a publié deux romans, et elle est mère d'un petit garçon de 18 mois dont elle parle avec une fierté si grande qu'elle échappe au pouvoir des mots. Il s'appelle Théo. «C'est pour ça que je suis Théo-phile, Théo-fan. C'est ma religion un peu. Comme c'est nécessaire de croire, alors je crois en lui et je le suis... mon petit bouddha. Il se tient toujours d'ailleurs le dos très droit, souvent dans la position des statues de Bouddha. Je comprends maintenant le sens de la vie.»

De son côté, Guy Lèvesque est toujours marié et ses deux filles adolescentes lui ont pardonné ses frasques. Il a un boulot agent de soutien technique dans une firme de services Internet. «Pour moi, la méthadone, c'a été un changement fantastique. J'ai réappris à vivre, à profiter de la vie. En me levant le matin, je me dis que c'est une belle journée. Même s'il va mouiller, je vais me dire que c'est une belle journée. Le côté pessimiste que j'ai entraîné toute ma vie, je ne l'ai plus. Les choses simples de la vie, je ne les voyais pas.» Assis dans un parc à deux pas de chez lui, Guy Lèvesque, ex-héroïnomanes qui boit 5 mg de méthadone par jour, apprécie la vie jusqu'à écouter la musique des feuilles qui frémissent au vent.

Un sur dix

À l'heure actuelle, quelque 600 héroïnomanes sont traités à la méthadone de façon permanente sur l'île de Montréal. Cela revient à dire que les programmes de méthadone rejoignent à peine 10 % des héroïnomanes. En Europe,

cette proportion varie de 30 à 70 %.

Si la méthadone n'est pas accessible, c'est faute d'argent. Il faudrait davantage d'effectifs médicaux pour traiter les patients héroïnomanes et plus d'argent pour couvrir une partie des coûts reliés à l'achat de la méthadone.

Grâce au dévouement du Dr Sidney Feldman et de son épouse Helyett, l'Hôpital Général juif de Montréal réussit à maintenir moins de 200 patients sur la méthadone. Mais le couple est débordé, si bien que la liste d'attente est de 400 personnes. Cela représente plus d'un an.

Environ 400 personnes bénéficient du traitement de maintien à la méthadone par l'entremise du CRAN, qui est aussi débordé.

Au manque de ressources, il faut ajouter le faible intérêt des médecins dans le traitement des héroïnomanes. «La plupart des médecins ont peur des toxomanes. Ils ne savent pas comment agir avec eux», explique le Dr Feldman. «Ils ne savent pas s'ils sont contagieux ou pas, propres ou pas, dociles ou pas. Il faut dire que ce ne sont pas les gens les plus responsables du monde quand ils sont gelés. Mais il faut réaliser que ce sont des êtres humains qui sont malades.»

Des êtres humains. C'est ce que le Dr Feldman, un professeur à la retraite, a essayé de faire comprendre aux étudiants en médecine de l'université McGill. Il leur a montré comment traiter les héroïnomanes. «Ils ne savaient pas comment agir avec eux, se rappelle-t-il. Ils devaient apprendre à ne pas les juger.» Aujourd'hui, d'autres médecins poursuivent l'œuvre du Dr Feldman.

Humains, si humains

Des êtres humains qui livrent une bataille de tous les instants. Le traitement à la méthadone est efficace, mais ne constitue pas une panacée.

David, 19 ans, prend quotidiennement de la méthadone depuis un an, mais il n'a pu dire adieu à l'un de ses premiers amours de jeunesse, l'héroïne. «La plupart des personnes dans mon environnement en utilisaient encore, donc c'était difficile de rester sobre. Même si la méthadone m'aide

avec les douleurs physiques, j'ai encore le goût de l'héroïne et je ne pense pas que je vais le perdre. C'est toujours là.»

David s'est injecté de l'héroïne pour la première fois à l'âge de 15 ans. Encore si jeune, il a «perdu espoir» d'une vie meilleure.

Il faut tenter de mieux comprendre la personne aux prises avec l'héroïne, comme l'explique Helyett Feldman, détentricée d'une maîtrise en psychologie. «Ils nous arrivent avec l'estime de soi complètement à zéro, affirme-t-elle. D'après mes observations, il leur manque certaines habiletés pour pouvoir se reconforter eux-mêmes. Ils n'ont que le reconfort immédiat qu'ils trouvent dans la drogue. Ils ont souvent des douleurs émotionnelles tellement intenses qu'ils se gèlent avec la drogue.»

Benoît a 24 ans. Il porte les stigmates de la rue. Dans un passé pas si lointain, il fut vendeur d'héroïne, devenant rapidement son esclave. Il a réalisé il y a près d'un an un sevrage complet grâce à la méthadone et il est retourné à l'école. L'été qui vient de se terminer lui a fait découvrir l'Europe et l'escalade, un sport rempli de sensations fortes lui rappelant le doux souvenir de l'héroïne.

Benoît est de retour à Montréal depuis un mois et il a repris de l'héroïne quatre fois au moins. Il n'en est pas fier. «Je me demande qu'est-ce que je suis venu faire ici. Je me retrouve dans le même milieu de consommation, je recommence à zéro.»

Benoît ne pensait pas à l'héroïne en Europe. Maintenant, la peur de rechuter le hante, le fait pleurer. A défaut de fuir, il grimpe. L'escalade comme exutoire. La tentation telle un précipice. Combien de temps encore David et Benoît affronteront-ils seuls leurs démons?

Demain, dans Le Devoir: l'engourdissement des pouvoirs publics

Ce soir, à l'émission *Les Règles du jeu*, diffusée à 21h à Télé-Québec, sera présenté le reportage *L'Héroïne de Montréal*.

Qu'est-ce que la méthadone?

La méthadone est un analgésique opioïde d'origine synthétique qui agit sur l'organisme un peu comme l'héroïne, le «buzz» en moins, pour reprendre l'expression du Dr Sidney Feldman.

Prise par voie orale, la méthadone bloque littéralement les effets de sevrage de l'héroïne. Elle stabilise un patient pour une période de 24 heures. Peu coûteux, ce médicament développé en Allemagne au cours de la Seconde Guerre mondiale a été utilisé dans le traitement des héroïnomanes pour la première fois en 1963, à New York.

Au Québec, après quelques essais dans les années 60 et 70, le premier véritable programme public de traitement à la méthadone a vu le jour en 1986 au Centre de recherche et d'aide aux narcomanes (CRAN). Le Dr Pierre Lauzon, que Sidney Feldman considère comme «son gourou», est

le pionnier de la méthadone au Québec. Il est toujours actif au CRAN et à l'hôpital Saint-Luc.

Prescrite par un médecin, consommée à la pharmacie, la méthadone permet de stabiliser la vie des héroïnomanes et de réduire les effets négatifs de la consommation (criminalité, maladies infectieuses, etc.).

Certains patients peuvent consommer de la méthadone pendant quelques semaines et ne plus en avoir besoin. D'autres devront s'en remettre à la méthadone toute leur vie.

Les effets secondaires associés au traitement à la méthadone sont minimes, sinon inexistantes. Il en coûte en moyenne 2000 \$ par an pour soigner un héroïnomanes avec ce produit.

Brian Miles